

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -**TPSGC**

11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Defence Communications Division. (QD) 11 Laurier St./11, rue Laurier Place du Portage, Phase III, 8C2 Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Avis de project de marché(APM) Appareil de l'Utilisateur Final de l'Équipement Intégré du Soldat (AUF-EIS)				
Solicitation No N° de l'invitation		Amendment No N° modif.		
W8476-226530/A		003		
Client Reference No N° de réf	érence du client	Date	Date	
W8476-226530		2022-09-22		
GETS Reference No N° de réf	érence de SEAG	•		
PW-\$\$QD-030-28783				
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No.	'N° VME	
030qd.W8476-226530				
Solicitation Closes - at - à 02:00 PM	L'invitation prer Eastern Daylight Savin			
on - le 2022-10-11	Heure Avancée de l'Es	t HA	E	
F.O.B F.A.B. Specified H Plant-Usine: Destination:	erein - Précisé dans les p Other-Autre:	résen	tes	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Buyer ld - ld de l'acheteur				
Xiao, Tanya			030qd	
Telephone No N° de téléphon	e	FAX	No N° de FAX	
(873) 355-1225 ()		()	-	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Vendor/Firm Name and Address	-
Raison sociale et adresse du fou	rnisseur/de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieu	
Name and title of person authori	zed to sign on behalf of Vendor/Firm
(type or print)	
Nom et titre de la personne auto	risée à signer au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire	en caractères d'imprimerie)
Signature	Date

Delivery Offered - Livraison proposée



W8486-226530 PWGSC

Cette modification de soumission 003 est requise dans le but d'incorporer les questions et réponses en lien à la Demande de Proposition, remplacer l'annexe A Énoncé des travaux, Annexe A, Appendice 6 Grille d'évaluation technique, Annexe B-Bases de paiement, et prolonger la date de clôture de la DI jusqu'au 11 octobre.

1. 1. Les questions et réponses suivantes en lien à la Demande de Proposition sont ajoutées dans cette modification de soumission:

ld	Question FR	Answer FR
25	2.1.1(b) p. 38 – Le gouvernement peut-t-il clarifier la largeur maximale autorisée de la Coque de protection robuste ? Plus précisément, la plage comprise entre 67 mm à 75 mm représente-il la largeur totale de toutes les caractéristiques de la Coque y compris la protection antichoc ?	Les dimensions indiquées à la page 40, 2.1(b) et AUF-EIS – Spéc. 2.1.1 reflètent les dimensions de l'AUF et excluent celles de la Coque de protection robuste. Les dimensions de la Coque de protection robuste doivent être compatibles avec l'AUF-EIS comme spécifiées dans les exigences Coque de Protection Robuste – Spéc. 2.1.1 et 3.1.1.
26	3.1.1 p. 40 et 3.3.1.2 p. 41 – Le gouvernement peut-il vérifier qu'un connecteur USB 3.0 (rétro compatible avec USB 2.0) est acceptable ?	Oui, cela satisfait et va au-delà des exigences minimales pour l'USB 2.0. Le MDN s'attend à ce que l'AUF soit équipé d'un connecteur USB type C, comme spécifié dans AUF-EIS- Spéc. 3.2.2.
27	3.1.4 p. 41 – Le gouvernement peut-il vérifier que la version 5 du Bluetooth (rétro compatible avec la version 4) est acceptable ?	Oui, cela satisfait et va au-delà des exigences minimales de la version 4 de Bluetooth.
28	Le Gouvernement peut-il clarifier son intention de retenir un service de formation afin de faciliter le déploiement de la solution sur le terrain ?	Rheinmetall Canada Inc. est l'entrepreneur chargé de l'intégration et de la formation pour l'EIS. Le MDN s'attend que l'entrepreneur remportant cet appel de proposition puisse fournir à Rheinmetall

W8486-226530 PWGSC

		Canada Inc. la documentation requise, la formation initiale et le soutien nécessaire.
29	ISS EUD Specs 2.1.1 (p.60, version anglaise) indique: « Les dimensions de l'AUF-EIS [, incluant la Coque de protection robuste,] doivent correspondre et ne pas dépasser la plage de mesures suivantes ». Ceci contredit le paragraphe de la version anglaise à la pg. 38 (EDT p. 11 sur 27) qui stipule: "Les dimensions de l'AUF-EIS doivent correspondre et ne pas dépasser les plages de mesures suivantes: " Le gouvernement envisagera-t-il de supprimer l'exigence: "incluant la Coque de protection robuste" de l'exigence ISS EUD Specs 2.1.1 (p.60, version anglaise)?	C'est une erreur. L'exigence doit indiquer à la place: "les dimensions de L'AUF-EIS doivent correspondre et ne pas dépasser la plage de mesures suivantes:" La mention "incluant la Coque de protection robuste" ne fait pas partie de cette exigence.
	l'AUF-EIS doit effectuer un BIT à la demande de l'utilisateur. Votre réponse indique que le BIT est l'outil de diagnostic AUF pour effectuer une vérification du matériel AUF tel que : caméra, écran tactile, haut-parleur, micro, vibration, capteurs, WiFi, Bluetooth, batterie et port USB questions concernant BIT, ils n'ont	Une application de diagnostic peut répondre à cette exigence. L'entrepreneur doit démontrer qu'il existe un outil ou une application, gratuit et accessible, qui peut effectuer des diagnostics sur le matériel interne du FCU. L'intention de l'El est d'exécuter le diagnostic matériel de l'AUF dans une situation de maintenance, sans capteurs ni périphériques USB connectés. L'objectif
30	aucune idée de ce que fait l'outil, des protocoles utilisés ou s'il existe un support Android. Peuvent-ils obtenir plus d'informations sur ce dont il s'agit ou sur l'outil que le Canada recherche pour y parvenir? La pensée initiale est que Samsung ne peut pas prendre en charge cela car cela semble un peu un problème de sécurité s'ils autorisent une connexion USB aléatoire pour interroger l'état des périphériques de l'appareil.	est de vérifier uniquement le matériel interne de l'AUF.

W8486-226530 PWGSC

2. À l'annexe A Énoncé des travaux

Supprimer: au complet

Insérer: Annexe A Énoncé des travaux, ci-jointe.

3. À Annexe A, Appendice 6 Grille d'évaluation technique

Supprimer: au complet

Insérer: Annexe A, Appendice 6 Grille d'évaluation technique, ci-jointe.

4. À Annexe B-Bases de paiement

Supprimer: au complet

Insérer: À Annexe B-Bases de paiement, ci-jointe.

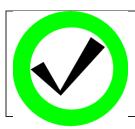
Tous les autres termes et conditions restent inchangés.



ANNEXE A

Énoncé des travaux

pour l'acquisition et le soutien de l'Appareil de l'Utilisateur Final de l'Équipement Intégré du Soldat (AUF-EIS)



NOTICE

This documentation has been reviewed by the technical authority and does not contain controlled goods.

AVIS

Cette documentation a été révisée par l'autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées.

TABLE DES MATIÈRES

1	РО	RTÉE	4
	1.1	Objectif	4
	1.2	Contexte	4
	1.3	Utilisation prévue	4
	1.4	Liste des sigles et des abréviations	4
	1.5	Terminologie	5
2	DO	CUMENTS APPLICABLES	7
	2.1	Références	7
	2.2	Ordre de priorité	8
3	EX	IGENCES	8
	3.1	Portée des travaux	8
4	RE	UNIONS	9
	4.1	Réunion de lancement	9
	4.2	Procès-verbal de la réunion	9
5	SO	UTIEN LOGISTIQUE INTÉGRÉ	9
	5.1	Données techniques	9
	5.2	Données des plaques signalétiques de l'équipement et marques de	
	prod	uits	
	5.3	Guide de l'utilisateur	
6	DE	MANDES DE TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES (DND 626)	
	6.1	Travaux supplémentaires	10
	6.2	Frais de déplacement et de subsistance	
7	AS	SURANCE DE LA QUALITÉ	11
8		ITÈRES DU PROCESSUS D'ACCEPTATION	
9	PR	ODUITS LIVRABLES	11
	9.1	Quantités fermes Error! Bookmark not defin	ed.
	9.2	Quantités optionnelles Error! Bookmark not defin	ed.

LISTE DES APPENDICES

Appendice 1 : Spécification des exigences techniques – AUF-EIS Appendice 2 : Spécification des exigences techniques – AUF-EIS

Appendice 3 : Spécification des exigences techniques – Coque de Protection Robuste Appendice 4 : Spécification des exigences techniques – Support pour Attache Poitrine

Appendice 5 : Liste des fluides

Nom du document : AUF-EIS, Annexe A – Énoncé des travaux Page 3 d 29

1 PORTÉE

1.1 Objectif

1.1.1 Le présent Énoncé des travaux (EDT) a pour but de préciser les exigences relatives à l'acquisition et au soutien d'un nouvel Appareil de l'Utilisateur Final (AUF) moderne de l'équipement intégré du soldat (EIS) et la Suite de Gestion du Système et de Sécurité (SGSS).

1.2 Contexte

1.2.1 L'Équipement Intégré du Soldat (EIS). est un système utilisé par les Forces armées canadiennes (FAC) qui soutient la mission du soldat débarqué en fournissant une vue d'ensemble du théâtre des opérations et une meilleure exécution des ordres. La configuration de base de l'EIS est composée d'un AUF, d'une radio, d'un Concentrateur et d'une batterie. Le système pourra étendre ses capacités opérationnelles par l'ajout de capteurs supplémentaires à l'EIS. L'AUF est un élément important de l'EIS incorporant un logiciel de gestion de combat qui fournit au soldat débarqué une conscience situationnel de leur environnement au moyen d'une interface utilisateur visuel et tactique.

1.3 Utilisation prévue

- 1.3.1 L'AUF-EIS sera utilisé comme élément de l'EIS et soutiendra la prochaine génération du système de gestion du combat (BMS) : l'application Android Tactical Assault Kit (ATAK). Comme il sera porté par des soldats débarqués, l'AUF-EIS sera exposé à des conditions météorologiques défavorables. Il sera également soumis à divers chocs attribuables aux opérations des soldats débarqués dans différents environnements. L'utilisation d'une Coque de Protection sur l'AUF est permise pour assurer la conformité à ces exigences.
- 1.3.2 L'AUF SGSS sera la plateforme de gestion d'une flotte d'AUF-EIS installée à quatre (4) différents bâtiments du MDN à travers le Canada. L'AUF SGSS sera utilisé par un opérateur afin de configurer et de gérer une flotte d'AUF SGSS.

1.4 Liste des sigles et des abréviations

1.4.1 Tableau 1. Liste des sigles et des acronymes

Abréviation	Description
	États-Unis, Grande-Bretagne, Canada,
ABCANZ	Australie et Nouvelle-Zélande (Groupe des
	cinq)
AUF-EIS	Appareil de l'utilisateur final de
AUF-EIS	l'équipement intégré du soldat
AT	Autorité technique
ATAK	Android Tactical Assault Kit
AUF	Appareil de l'utilisateur final
BMS	Logiciel de gestion du combat
CONEM	Contrôle d'émission
conf. à	Conformément à
COTS	Produit Commercial

SGDDI nº 6355916

Nom du document : AUF-EIS, Annexe A – Énoncé des travaux Page 4 d 29

Abréviation	Description
CoProR	Coque de Protection Robuste
DCI	Document de contrôle des interfaces
DTS	Demande de travaux supplémentaires
EDT	Énoncé des travaux
El	Essai intégré
EIS	Équipement intégré du soldat
FAC	Forces armées canadiennes
FEO	Fabricant d'Équipement d'Origine
MDN	Ministère de la Défense nationale
NCAGE	Code OTAN d'organisme commercial ou
NUAGE	gouvernemental
NNO	Numéro de nomenclature de l'OTAN
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
SupAtPo	Support pour Attache Poitrine
SE	Système d'Exploitation
SEIS	Suite d'équipement intégré du soldat
SGSS	Suite de Gestion du Système et de
3033	Sécurité
SMBus	System Management Bus
USB	Bus série universel (Universal Serial Bus)
WiFi	Réseau sans-fil (Wireless Fidelity)

1.5 Terminologie

1.5.1 Tableau 2. Définitions

Terme	Définition
Accessoires	Comprend le chargeur, le câble USB, la Coque de Protection Robuste et le Support pour Attache Poitrine de l'AUF.
Accident catastrophique	Accident pouvant entraîner la mort, une invalidité totale permanente ou des dommages graves irréversibles ou réversibles à l'environnement qui sont contraires aux lois ou aux règlements.
Accident critique	Accident pouvant causer une invalidité partielle permanente, des blessures, une maladie professionnelle qui peut entraîner une hospitalisation ou des dommages réversibles à l'environnement qui sont contraires aux lois ou aux règlements.
Appareil de l'utilisateur final	Téléphone intelligent COST débloqué et comprenant un système d'exploitation, un écran tactile et un circuit de traitement informatique.
AUF-EIS	La prochaine génération d'appareil d'utilisateur final sur lequel sera exécuté le système de combat individuel ATAK, permettant une navigation tactique du soldat à pied.
Batterie de l'ÉIS	Batterie rechargeable UltraLife UBBL06 (LI-145)

Nom du document : AUF-EIS, Annexe A – Énoncé des travaux Page 5 d 29

Terme	Définition
	En mesure d'être utilisé sans provoquer de défaillances ou une diminution du rendement. Peut être utilisé avec
Compatible	ou sans une pièce d'équipement en particulier (p. ex. un Concentrateur, un câble, un boîtier de protection), mais sans aucune modification logicielle ou matérielle
	apportée à l'AUF-EIS ou au Concentrateur.
Concentrateur	Dispositif d'alimentation électrique et de transmission de données. Présente de nombreux ports pour la
	connectivité avec d'autres appareils.
Coque de Protection Robuste	Étui recouvrant l'AUF offrant une protection renforcée et adaptée aux opérations militaires du soldat à pied et aux conditions adverses lors de l'utilisation de l'AUF.
	Modification des caractéristiques du matériel, diminution
Défaut	du rendement, défaillance ou dommage matériel.
	Défaillance d'une ou de plusieurs des fonctions ou
	systèmes suivants de l'AUF-EIS:
	a) alimentation;
	b) données;
Défectuosité	c) contrôle du BMS;
Delectionic	d) contrôle de l'appareil de l'utilisateur final;
	e) affichage de l'interface du BMS;
	f) saisie de texte;
	g) interface sous forme d'écran tactile.
	h) Suite de Gestion du Système et de Sécurité
Diminution du rendement	Situation où une ou plusieurs exigences de l'énoncé des
	travaux ne sont pas respectées.
Deciment de contrêle des	Document qui décrit l'interface ou les interfaces avec un
Document de contrôle des	système ou un sous-système. Il peut décrire les entrées
interfaces	et les sorties d'un seul système ou l'interface entre
	deux systèmes ou sous-systèmes. Dommage causé à un élément quelconque entraînant
Dommage matériel	une diminution du rendement.
	Système qui vise à améliorer l'exécution du
	commandement, l'acquisition des cibles et la
	connaissance de la situation des soldats sur le champ
Équipement intégré du soldat	de bataille. La configuration de base du système
	comprend un poste radio, une interface utilisateur
	tactique (IUT), un Concentrateur et une batterie.
	Capacité intégrale d'un dispositif qui fournit une fonction
Essai intégré	de test embarquée pouvant détecter, diagnostiquer ou
	localiser des pannes de système.
	L'AUF-EIS auquel une radio est connectée, se trouvant
État non opérationnel	hors tension et ne recevant aucune alimentation ni de
	données des appareils connectés et du BMS.

Nom du document : AUF-EIS, Annexe A – Énoncé des travaux Page 6 d 29

Terme	Définition
État opérationnel	L'AUF-EIS qui est connecté au Concentrateur avec une batterie et une radio. L'AUF-EIS est alimenté par sa batterie interne, chargé par la Batterie de l'EIS par l'intermédiaire du Concentrateur, et reçoit l'alimentation et des données de tous les dispositifs connectés et du BMS sans aucun dysfonctionnement ni diminution du rendement.
Port	Point de connexion sur un appareil électronique auquel un autre appareil peut être branché, souvent à l'aide d'un câble.
Stylet	Stylo numérique améliorant l'interaction et l'utilisation de l'AUF.
Suite d'équipement intégré du soldat	Tout l'équipement que le soldat porte et transporte, ce qui comprend les logiciels, l'équipement électronique, les câbles, l la veste et les pochettes, les batteries et tout autre composant.
Suite de Gestion du Système et de Sécurité	Plateforme de gestion des appareils mobiles offrant une suite logicielle intégrée à l'Appareil de l'utilisateur final et installée sur un site du MDN, à travers un serveur autonome. Elle assure la mise à jour, l'activation et la gestion de l'AUF, et fournit les fonctions de sécurités tactiques intégrées à l'AUF.
Système logiciel de l'AUF-EIS	Ensemble des solutions logicielles incorporées dans l'écosystème de l'AUF incluant la distribution alternative Android ou système natif Android, les micrologiciels des différents matériels incorporés dans l'AUF et la SGSS.
Veste de l'EIS	Le Système Modulaire de Transport de Charge pour la SEIS comprenant une veste, des pochettes de combat et les pochettes de l'EIS,

2 DOCUMENTS APPLICABLES

2.1 Références

2.1.1 Les documents figurant dans la présente section font partie de l'EDT. Sauf en cas d'indication contraire, la distribution ou la modification des documents qui ont trait au contrat doivent porter sur les documents en vigueur au moment de l'adjudication du contrat.

2.1.2 Publications, normes et spécifications du MDN

l	Numéro de référence	Date de publication	Titre du document de référence
(C-01-000-100/AG-005	2019-06-30	Acceptation de publications provenant du commerce et de gouvernements étrangers comme publications adoptées

D-02-002-001/SG-001	2003-04-01	Exigences d'identification pour les
		propriétés militaires canadiennes
D-01-400-002/SF-000	2018-07-31	Spécifications des Forces
		canadiennes – Niveaux de dessins
		techniques

2.1.3 Autres normes et publications

Numéro de	Date de	Titre du document de référence
mil-PRF- 32271/15	publication 2010-06-09	Performance Specification Sheet: Battery, Non-Rechargeable, Lithium, accessible à l'endroit suivant : everyspec.com/MIL-STD
MIL-PRF-32383/1	2010-06-11	Performance Specification Sheet: Battery, Rechargeable, Lithium, accessible à l'endroit suivant : everyspec.com/MIL-STD
MIL-PRF-32383/2	2010-06-11	Performance Specification Sheet: Battery, Rechargeable, Lithium, accessible à l'endroit suivant : everyspec.com/MIL-STD
IEC 60529	2013-08-29	Degrees of protection provided by enclosures (IP Code) https://webstore.iec.ch/publication/2452
NWPAN-WP- 01112013	2017-10-20	Nett Warrior Interconnect Architecture White Paper, version 6, accessible à l'endroit suivant : https://apps.dtic.mil/dtic/tr/fulltext/u2/1011122.pdf
SMBus	2018-04-19	System Management Bus (SMBus) Specification, accessible à l'endroit suivant : smbus.org
USB 2.0	2000-04-27	Universal Serial Bus (USB) Revision 2.0 Specifications, accessible à l'endroit suivant : www.usb.org
S. O.	Juillet 2017	Directive sur les voyages, Conseil national mixte, accessible à l'endroit suivant : http://www.njc-cnm.gc.ca/directive/d10/v238/fr

2.2 Ordre de priorité

2.2.1 Dans le cas d'une contradiction entre le contenu de l'EDT et celui des documents de référence, les renseignements de l'EDT ont priorité.

3 EXIGENCES

3.1 Portée des travaux

- 3.1.1 L'entrepreneur doit fournir des appareils d'utilisateurs finaux de l'EIS, ainsi que des accessoires, qui répondent à toutes les exigences précisées à appendice 1. La quantité pour chaque article est indiquée à la section 9.
- 3.1.2 L'entrepreneur doit organiser une réunion de lancement.

- 3.1.3 L'entrepreneur doit fournir des documents techniques pour l'AUF-EIS, le Stylet et les Accessoires.
- 3.1.4 L'entrepreneur doit fournir les plaques signalétiques et les marques des produits pour l'AUF, le Stylet et les Accessoires.
- 3.1.5 L'entrepreneur doit fournir un guide de l'utilisateur pour l'AUF-EIS.
- 3.1.6 L'entrepreneur doit fournir le soutien conformément à la section 6.

4 REUNIONS

4.1 Réunion de lancement

4.1.1 La réunion de lancement doit avoir lieu dans les vingt-huit (28) jours ouvrables suivant l'attribution du contrat (ou à une date fixée d'un commun accord). Le Canada et ses représentants désignés participeront à la réunion de lancement. L'objectif de cette réunion est d'examiner les documents contractuels propres au projet.

4.2 Procès-verbal de la réunion

- 4.2.1 Le procès-verbal de la réunion doit être préparé et rédigé par l'entrepreneur.
- 4.2.2 Le procès-verbal de la réunion doit fournir un résumé des discussions et des principaux points de discussion établis au cours de la réunion.
- 4.2.3 Les blocs-signatures des représentants de l'entrepreneur et du Canada doivent figurer dans le procès-verbal de la réunion de lancement.
- 4.2.4 Le procès-verbal doit être présenté au Canada au plus tard cinq (5) jours ouvrables après la tenue de la réunion de lancement.

5 SOUTIEN LOGISTIQUE INTÉGRÉ

5.1 Données techniques

- 5.1.1 Les documents techniques de l'AUF, le Stylet et ses Accessoires doivent clairement fournir les renseignements suivants pour tout articule distinctif:
 - a) nom de l'article;
 - b) numéro de pièce du fabricant;
 - c) code NCAGE de l'autorité de contrôle de la conception, ou nom et adresse complets;
 - d) dimensions et tolérances;
 - e) matériaux;
 - f) revêtement de protection (le cas échéant) et couleur et finition de la surface;
 - g) données sur le rendement, dont les conditions liées à l'environnement et à l'exploitation dans lesquelles l'article doit fonctionner;

- h) caractéristiques électriques;
- i) caractéristiques spéciales qui contribuent au caractère unique de l'article.
- 5.1.2 Le Canada doit fournir à l'entrepreneur une liste des Numéros de nomenclature de l'OTAN (NNO) dès que possible suivant la réception et l'acceptation du dossier de documents techniques.
- 5.1.3 L'entrepreneur doit mettre à jour tous les documents applicables selon les NNO qu'il a reçus du Canada.

5.2 Données des plaques signalétiques de l'équipement et marques de produits

- 5.2.1 L'entrepreneur doit fournir des plaques signalétiques et des marques de produits pour l'AUF-EIS et les Accessoires, conformément à la norme des Forces canadiennes D-02-002-001/SG-001 : Identification du matériel appartenant aux forces canadiennes.
- 5.2.2 Les plaques signalétiques et les marques de produits doivent être apposées sur l'AUF-EIS, le Stylet et les Accessoires associés.
- 5.2.3 Les plaques signalétiques et les marques de produits doivent être envoyées au Canada pour approbation avant leur production.
- 5.2.4 L'entrepreneur doit prévoir dix (10) jours ouvrables pour l'examen des plaques signalétiques.

5.3 Guide de l'utilisateur

- 5.3.1 Le guide de l'utilisateur doit être en anglais et en français.
- 5.3.2 Le guide de l'utilisateur doit être en format PDF consultable et être remis à l'autorité technique.

6 DEMANDES DE TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES (DND 626)

6.1 Travaux supplémentaires

6.1.1 Il peut être nécessaire d'effectuer des travaux supplémentaires. Cela comprend les travaux non inclus dans les exigences du contrat actuel, mais qui font partie de la portée des travaux. Ce travail sera accompli à l'aide d'une demande de travaux supplémentaires (DTS). Une DTS sera mise en œuvre conformément aux articles de l'accord du contrat à l'aide du formulaire DND 626, Autorisation de tâches. Les prix seront déterminés selon les majorations et les taux indiqués dans la base de paiement de l'annexe B.

6.2 Frais de déplacement et de subsistance

6.2.1 Lorsque l'exécution satisfaisante des DTS approuvées entraîne des frais de déplacement et de subsistance, on remboursera à l'entrepreneur les frais raisonnablement et correctement engagés dans l'exécution des travaux. Ce remboursement se fera au prix coûtant, sans allocations pour le profit ou les frais

généraux administratifs. Le remboursement sera conforme à la Directive sur les voyages du Conseil du Trésor ou aux politiques internes de l'entrepreneur, selon le montant le moins élevé des deux. Les articles applicables de la Directive sur les voyages du Conseil du Trésor sont les suivants :

- a) les dispositions de la Directive qui se rapportent aux « voyageurs », plutôt que celles qui se rapportent aux « employés »;
- b) les frais de repas et de véhicule privé et les frais accessoires prévus aux appendices B, C et D.

7 ASSURANCE DE LA QUALITÉ

- 7.1 L'entrepreneur doit posséder une ou plusieurs des certifications suivantes :
 - a) ISO 9001;
 - b) AS9100D.

8 CRITÈRES DU PROCESSUS D'ACCEPTATION

8.1 La quantité ferme d'appareils d'utilisateurs finaux de l'EIS, d'Accessoires, de documents techniques et de DCI doit être livrée au Canada aux fins d'intégration et d'essai par l'entrepreneur chargé du soutien de l'EIS, Rheinmetal Canada Inc.

9 PRODUITS LIVRABLES

Vous referez à l'Annexe C – Base de paiement

APPENDICE 1: SPÉCIFICATION DES EXIGENCES TECHNIQUES - AUF-EIS

1. EXIGENCES GÉNÉRALES

1.1 Article non destiné au développement

1.1.1 L'AUF-EIS doit être :

- a) de conception et fonctionnalités éprouvée (testée);
- b) en production, pas obsolète et a été produit au cours des 12 derniers mois;
- c) en service dans les forces armées membres de l'ABCANZ ou le Program Executive Office Soldier (PEO) du Ministère de la Défense des États-Unis et une quantité supérieure à 650 unités livrées à ces forces armées;
- d) fourni avec les plaques signalétiques et une symbologie des codes à barres.

1.2 Plateforme

- 1.2.1 L'AUF-EIS doit être un téléphone intelligent Android.
- 1.2.2 L'AUF-EIS doit supporter et exécuter Android 10 ou une version ultérieure.
- 1.2.3 L'AUF-EIS doit être homologué par le National Information Assurance Partnership.
- 1.2.4 L'AUF-EIS doit disposer de fonctions de sécurité rencontrant les exigences définies à la section 4.1.
- 1.2.5 L'AUF-EIS doit être compatible, éprouvé et testé avec ATAK 4.5.
- 1.2.6 L'AUF-EIS doit être compatible avec les radios militaires tactiques, notamment le L3Harris AN/PRC 163 ou RF-9820S.
- 1.2.7 L'AUF-EIS doit être compatible avec l'architecture d'interconnexion Nett Warrior (NWPAN).
- 1.2.8 Le logiciel et l'interface du système d'exploitation de l'AUF-EIS doivent être entièrement compatibles avec les deux langues officielles, soit le français et l'anglais.

2. EXIGENCES PHYSIQUES

2.1 Taille du dispositif

Les dimensions de l'AUF-EIS doivent correspondre et ne pas dépasser les plages de mesures suivantes :

- a) Hauteur: entre 150mm à 165 mm ou 5.9 po à 6.49 po;
- b) Largeur: entre 67mm à 75mm ou 2.6 po à 2.95 po;
- c) Profondeur: 18mm ou 0.70 po.

2.2 Dimension d'écran

- 2.2.1 L'AUF-EIS doit avoir une dimension d'écran comprise entre 157.48 mm à 169 mm (6.2 po à 6.65 po) mesurée en diagonale.
- 2.2.2 L'appareil de l'utilisateur final doit avoir une résolution d'affichage minimale de 2400 x 1080 (largeur x hauteur) pixels.

2.3 Poids

2.3.1 Le poids de l'AUF-EIS ne doit pas dépasser 600g ou 21.16 oz, incluant avec la Coque de Protection Robuste, le Stylet et le Support d'Attache Poitrine.

2.4 Écran tactile

- 2.4.1 L'AUF-EIS doit comporter une interface à écran tactile.
- 2.4.2 L'écran tactile de l'AUF-EIS doit être résistant aux rayures et aux dommages attribuables à un contact dur.
- 2.4.3 L'écran tactile de l'AUF-EIS doit être résistant au choc causé par une chute allant jusqu'à 1.6 mètre;
- 2.4.4 L'écran tactile de l'AUF-EIS doit pouvoir être utilisé avec des gants;
- 2.4.5 L'écran tactile de l'AUF-EIS doit pouvoir être utilisé avec un Stylet.
- 2.4.6 L'AUF-EIS doit être lisible à la lumière du soleil.
- 2.4.7 L'AUF-EIS doit être lisible dans des conditions de faible luminosité.
- 2.4.8 L'AUF-EIS doit disposer d'une commande permettant d'éteindre l'écran sans arrêter l'appareil de l'utilisateur final.
- 2.4.9 L'AUF-EIS doit permettre le contrôle et l'affichage du BMS.
- 2.4.10 L'écran tactile doit permettre à l'utilisateur de l'EIS d'interagir avec le BMS.
- 2.4.11 L'utilisateur doit être en mesure de régler la luminosité de l'affichage de l'AUF-EIS à l'aide d'une commande, pour toute la gamme des niveaux de luminosité pris en charge (c.-à-d. du plus faible au plus fort), selon l'une des caractéristiques de commande suivante :
 - a) .Une commande qui fournit au moins cinq (5) niveaux discrets; ou
 - b) Une commande de précision continue

2.5 Caméra

- 2.5.1 L'AUF-EIS doit inclure des caméras frontale et arrière.
- 2.5.2 La caméra arrière de l'AUF-EIS doit avoir une résolution minimale de 50MP.

- 2.5.3 La caméra de l'AUF-EIS doit pouvoir être utilisée dans un environnement à faible luminosité, sans flash, pour collecter des renseignements.
- 2.5.4 L'AUF-EIS doit pouvoir supporter au minimum des vidéos 4K.

2.6 Fini et couleur

- 2.6.1 L'AUF-EIS, incluant les Accessoires et le Stylet, doivent avoir:
 - c) un fini vert mat antireflet;
 - d) un fini noir mat antireflet:
 - e) un fini brun mat antireflet;
 - f) un fini gris mat antireflet.

2.7 Capacité de stockage

- 2.7.1 L'AUF-EIS doit avoir une capacité de stockage interne minimale de 64 Go.
- 2.7.2 L'AUF-EIS doit disposer d'une mémoire extensible minimale de 512 Mo supportant une carte microSD.

2.8 Alimentation et batterie

2.8.1 L'AUF-EIS doit être équipé d'une batterie interne rechargeable d'une capacité minimale de 4000mAh.

2.9 Haut-parleur, microphone et mode haptique

- 2.9.1 L'AUF-EIS doit être équipé d'un microphone intégré et d'un haut-parleur interne.
- 2.9.2 L'AUF-EIS doit avoir une rétroaction haptique ou une fonction de vibration.
- 2.9.3 L'utilisateur doit pouvoir désactiver les émissions de bruits audibles de l'AUF-EIS provenant du haut-parleur.
- 2.9.4 L'utilisateur doit pouvoir désactiver l'émission de bruit audible de l'AUF-EIS provenant de la fonction de rétroaction haptique ou de vibration.
- 2.9.5 L'AUF-EIS doit comporter une indication visuelle sur l'interface à écran tactile indiguant que les signaux audio et le mode haptique sont désactivés.

2.10 Capteurs

- 2.10.1 L'AUF-EIS doit avoir les capteurs suivants :
 - a) Accéléromètre
 - b) Baromètre
 - c) Capteur gyroscopique
 - d) Capteur géomagnétique
 - e) Capteur de couleurs RGB
 - f) Capteur de proximité

3. EXIGENCES RELATIVES À L'INTERFACE

3.1 Connectivité et réseau

- 3.1.1 L'AUF-EIS doit supporter une interface USB 2.0.
- 3.1.2 L'AUF-EIS doit disposer d'un emplacement pour carte mémoire micro SD.
- 3.1.3 L'AUF-EIS doit disposer d'une interface WiFi 802.11n a/b/g/n qui peut être activée et désactivée.
- 3.1.4 L'AUF-EIS doit disposer d'une interface Bluetooth version 4.0 qui peut être activée et désactivée.
- 3.1.5 L'AUF-EIS doit disposer d'un GPS interne dédié qui peut être activée et désactivée.
- 3.1.6 L'AUF-EIS doit prendre en charge un minimum de trois (3) interfaces Ethernet.
- 3.1.7 L'AUF-EIS doit être compatible avec les radios militaires tactiques, notamment le L3Harris AN/PRC 163 ou RF-9820S.

3.2 Connecteurs

- 3.2.1 L'AUF-EIS doit être pourvu de connecteurs s'accouplant avec les connecteurs précisés dans le document Nett Warrior Interconnect Architecture White Paper (NWPAN-WP-01112013), version 6, tableau IV.
- 3.2.2 L'AUF-EIS doit être équipé d'un connecteur USB-C.
- 3.2.3 L'AUF-EIS doit pouvoir être alimenté par la Batterie de l'EIS.

3.3 Ports

- 3.3.1 <u>Généralités</u>
- 3.3.1.1 L'AUF-EIS doit pouvoir fonctionner comme hôte USB lorsque branché sur le port « host » du Concentrateur.
- 3.3.1.2 Le port de données de l'AUF-EIS doit être conforme aux spécifications de la norme Universal Serial Bus (USB) Revision 2.0 ou Ethernet.
- 3.3.1.3 L'AUF-EIS doit prendre en charge les périphériques USB-to-Ethernet.
- 3.3.1.4 L'AUF-EIS doit prendre en charge la spécification Remote Network Driver Interface Specification (RNDIS) du connecteur USB.

3.3.2 Ports d'alimentation

- 3.3.2.1 Tous les ports d'alimentation doivent être conformes à System Management Bus (SMBus) Specification.
- 3.3.2.2 L'AUF-EIS doit prendre en charge l'alimentation programmable et la spécification USB Power Delivery (USB PD) 3.0.

3.4 Support pour Attache Poitrine

3.4.1 L'AUF-EIS doit pouvoir s'attacher sur la Veste de l'EIS and rencontré les spécifications définies à l'Appendice 4.

3.5 Stylet

- 3.5.1 L'AUF-EIS doit être compatible avec un stylet actif ou capacitif.
- 3.5.2 Le Stylet peut être un produit tiers.
- 3.5.3 Si le Stylet est un produit tiers, le FEO doit fournir le nom de la tierce partie ainsi que son pays d'origine.
- 3.5.4 Le Stylet doit comporter un moyen de fixation pour sangle Molle.
- 3.5.5 Le Stylet doit être facilement accessible lorsqu'il est fixé sur la Veste de l'EIS.

4. EXIGENCES FONCTIONNELLES

4.1 Fonctions de sécurité

- 4.1.1 L'AUF-EIS doit fournir un mécanisme de contrôle d'accès pour empêcher tout accès non autorisé.
- 4.1.2 L'AUF-EIS doit permettre l'authentification des utilisateurs.
- 4.1.3 L'AUF-EIS doit permettre un environnement d'exécution matérielle fiable.
- 4.1.4 L'AUF-EIS doit avoir un mécanisme d'isolation d'applications.
- 4.1.5 L'AUF-EIS doit assurer la protection des données, aussi bien celles stockés sur l'appareil que celles en cours de transmission, de tout accès non autorisé.
- 4.1.6 L'AUF-EIS doit prendre en charge le chiffrement de la mémoire et la sécurité des données afin de protéger les données tactiques et sensibles.
- 4.1.7 L'AUF-EIS doit assurer la protection et le chiffrement en temps réel.
- 4.1.8 L'AUF-EIS doit permettre le suivi et le verrouillage de l'appareil.
- 4.1.9 L'AUF-EIS doit permettre la mise à jour, la gestion et le déploiement de l'appareil à travers la SGSS.

- 4.1.10 L'AUF-EIS doit permettre d'effacer les données de l'appareil.
- 4.1.11 Les données numériques de l'AUF-EIS doivent être sécurisées lorsqu'elles sont stockées tant dans l'unité de stockage principale que dans l'unité de stockage amovible.
- 4.1.12 Les données numériques de l'AUF-EIS doivent être sécurisées à l'aide d'un chiffrement cryptographique et d'une protection de leurs intégrités.
- 4.1.13 L'AUF-EIS doit pouvoir être gérer et configurer à partir de la SGSS.

4.2 Compatibilité

- 4.2.1 L'AUF-EIS doit être Compatible avec les radios de l'EIS : L3Harris AN/PRC-163 ou RF- 9820S.
- 4.2.2 L'AUF-EIS doit être Compatible avec les Concentrateurs de l'EIS : Glenair STARPAN II et STARTPAN VI.
- 4.2.3 L'AUF-EIS doit être Compatible avec l'application logicielle ATAK 4.5 ou plus récente.
- 4.2.4 L'AUF-EIS doit être Compatible avec le récepteur GPS avancé de la Défense (DAGR).
- 4.2.5 L'AUF-EIS doit être Compatible avec l'architecture d'interconnexion Nett Warrior (NWPAN).
- 4.2.6 L'AUF-EIS doit être Compatible avec la SGSS.

5. EXIGENCES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

5.1 Fiabilité

5.1.1 L'AUF-EIS doit avoir une moyenne des temps de bon fonctionnement (MTBF) d'au moins 500 heures.

5.2 Essai intégré (EI)

5.2.1 L'AUF-EIS doit effectuer un EI à la demande de l'utilisateur.

5.3 Service de soutien de l'AUF-EIS

- 5.3.1 Dans le but d'éviter une obsolescence prématurée de l'AUF-EIS :
- 5.3.1.1 Le Système logiciel de l'AUF-EIS doit être maintenu par le FEO pour une période minimale de deux ans.
- 5.3.1.2 La maintenance et le soutien du Système logiciel de l'AUF-EIS doit inclure :
 - a) une mise à jour du système d'exploitation ou la distribution alternative Android de l'AUF.
 - b) une mise à jour des micrologiciels de l'AUF et

Rev: 05

c) les correctifs de sécurité

6. CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES

6.1 Généralités

- 6.1.1 L'AUF-EIS doit répondre à la norme IP68, résistance à la poussière, à la saleté, au sable, et à une immersion dans l'eau jusqu'à une profondeur de un mètre et cinquante centimètres (1.5m) pendant trente (30) minutes.
- 6.1.2 L'AUF-EIS, les Accessoires et le Stylet doivent rencontrer les spécifications définies à l'Appendice 3.
- 6.1.3 Les spécifications de robustesse de l'AUF-EIS définies à l'Appendice 3 peuvent être rencontrées à travers l'usage d'une Coque de Protection Robuste.

7. SANTÉ ET SÉCURITÉ

7.1 Généralités

- 7.1.1 L'AUF-EIS ne doit poser aucun risque pour la santé, l'environnement et la sécurité du système ni présenter un risque d'accident catastrophique ou critique.
- 7.1.2 L'AUF-EIS ne doit présenter aucun risque critique ou catastrophique pour l'utilisateur et l'environnement avoisinant, et ce, même si des dommages ont permis une infiltration d'eau dans le boîtier ou entraîné la perte de substances internes ou de matières étrangères.

7.2 Sécurité mécanique

7.2.1 L'AUF-EIS ne doit pas présenter de bords tranchants, rugueux ou non finis.

Nom du document : AUF-EIS, Annexe A – Énoncé des travaux Page 18 d 29

APPENDICE 2: SPÉCIFICATION DES EXIGENCES TECHNIQUES - SGSS

1. EXIGENCES GÉNÉRALES

- 1.1 La SGSS de l'AUF-EIS doit être :
 - a) en production (pas obsolète) et l'avoir été au cours des 12 derniers mois;
 - b) en service dans les forces armées membres de l'ABCANZ;
- **1.2** La SGSS de l'AUF-EIS doit être une solution installée sur un site du MDN à travers un serveur autonome.
- **1.3** La SGSS de l'AUF-EIS de-l'EIS doit pourvoir fonctionner dans environnement réseau fermé et sécurisé.
- **1.4** La licence de la SGSS de l'AUF-EIS ne doit pas expirée.
- 1.5 La licence de la SGSS de l'AUF-EIS ne doit pas avoir aucun frais récurrents pendant 5 ans.
- **1.6** La SGSS de l'AUF-EIS doit être en mesure d'exporter les paramètres du système dans le but de les transférer d'un site à un autre.
- 1.7 La SGSS de l'AUF-EIS doit pouvoir effectuer l'enregistrement, le provisionning, la configuration, la sécurisation et la gestion d'une flotte d'AUFs incluant son contenu et ses applications.
- **1.8** La SGSS de l'AUF-EIS doit pouvoir fonctionner sans connexion internet et importer les mises à jour logicielles et les correctifs à travers une clé USB.
- 1.9 La SGSS de l'AUF-EIS doit pouvoir installer ou désinstaller à distance des applications, des mises à jour logicielles et des correctifs sur une flotte d'AUFs.
- **1.10** La SGSS de l'AUF-EIS doit être Compatible, prouvée et testée avec la dernière version du système ATAK, TAK Server et Wintak.
- **1.11** La SGSS de l'AUF-EIS doit se connecter à un ensemble d'AUF utilisant soit une interface USB ou WiFi.
- **1.12** La SGSS de l'AUF-EIS doit démontrer d'être en mesure de gérer et supporter au minimum dix (10) AUFs à la fois.
- **1.13** L'interface utilisateur de la SGSS de l'AUF-EIS doit être en anglais.

2. EXIGENCES FONCTIONNELLES

2.1 Plateforme

- 2.1.1 La SGSS de l'AUF-EIS doit être Compatible avec l'AUF.
- 2.1.2 La SGSS de l'AUF-EIS doit être en mesure de gérer des appareils Windows et Android.

2.2 Fonctions de sécurités

- 2.2.1 Interfaces
- 2.2.1.1 La SGSS de l'AUF-EIS doit restreindre l'accès des utilisateurs et des applications au minimum aux matériels et capteurs tels que :
 - a) Cellulaire
 - b) GPS
 - c) Bluetooth
 - d) USB
 - e) Stockage amovible;
- 2.2.1.2 La SGSS de l'AUF-EIS doit restreindre l'accès des utilisateurs et des applications au minimum aux services natifs d'Android tels que:
 - a) Navigateur web intégré
 - b) Client de messagerie
 - c) Gestion d'agenda
 - d) Contacts
 - e) Services d'installation d'applications ;;
- 2.2.1.3 La SGSS de l'AUF-EIS doit contrôler les interfaces radios/communications sur l'appareil. à l'instar de:
 - a) Interface cellulaire (activer/désactiver)
 - b) Interface WiFi (activé/désactivé)
 - c) Interface Bluetooth (activé/désactivé)
 - d) Interface NFC (activer/désactiver)
 - e) Toute autre interface radio/communication disponible.
- 2.2.2 Communications de données et stockage.
- 2.2.2.1 La SGSS de l'AUF-EIS doit permettre un chiffrement robuste des données stockées dans les unités de stockages internes et amovibles.
- 2.2.2.2 La SGSS de l'AUF-EIS doit assurer la protection des données (y compris les données au repos et les données en transit) contre tout accès non autorisé.
- 2.2.2.3 La SGSS de l'AUF-EIS doit avoir la capacité d'effacer à distance l'AUF.
- 2.2.3 Application et gestion du contenu
- 2.2.3.1 La SGSS de l'AUF-EIS doit pouvoir interdire l'utilisation de tout magasin d'applications ;
- 2.2.3.2 La SGSS de l'AUF-EIS doit restreindre les applications qui peuvent être installées et supprimées par l'utilisateur ;

- 2.2.3.3 La SGSS de l'AUF-EIS doit assurer l'isolation des applications sur l'AUF;
- 2.2.3.4 La SGSS de l'AUF-EIS doit tenir un inventaire à jour de toutes les applications installées sur l'AUF;
- 2.2.3.5 La SGSS de l'AUF-EIS doit restreindre l'utilisation des services de synchronisation des systèmes d'exploitation et des applications, tels que la synchronisation des dispositifs locaux, les services de synchronisation à distance et les sites Web;
- La SGSS de l'AUF-EIS doit vérifier les signatures numériques des applications pour 2.2.3.6 s'assurer que seules les applications d'entités de confiance sont installées sur l'appareil et que leur code n'a pas été modifié.

2.2.4 Dispositif d'authentification utilisateur et matériel

- 2.2.4.1 La SGSS de l'AUF-EIS doit pouvoir définir et contrôler un nombre maximal de tentatives de mot de passe sur l'AUF;
- 2.2.4.2 La SGSS de l'AUF-EIS doit être en mesure de réinitialiser le mot de passe ou le code d'accès de l'AUF pour rétablir l'accès à ce dernier.

2.3 Matériel

- 2.3.1 L'entrepreneur doit fournir tout le matériel requis pour installer et faire fonctionner la SGSS de l'AUF-EIS.
- 2.3.2 Le matériel fourni doit être installé dans au plus quatre (4) différents bâtiments du MDN à travers le Canada.
- 2.3.3 Le matériel fourni doit être en mesure d'exécuter la SGSS de l'AUF-EIS et la version la plus récente du TAK Server.
- 2.3.4 Le matériel fourni doit inclure des ports USB suffisants, capables de brancher au minimum dix (10) AUFs et deux (2) tablettes Windows 10 similaire au Panasonic Toughbook CF-33 MK2. Un concentrateur USB répond à cette exigence.
- 2.3.5 Le matériel fourni doit être équipé d'une interface WiFi supportant 802.11n a/b/g/n.

Nom du document : AUF-EIS, Annexe A – Énoncé des travaux Rev: 05

APPENDICE 3: SPÉCIFICATION DES ÉXIGENCES - COQUE DE PROTECTION ROBUSTE

1. EXIGENCES GÉNÉRALES

1.1 Article non destiné au développement

- 1.1.1 La Coque de Protection Robuste doit être :
 - a) d'une conception reconnue et éprouvée;
 - b) en production ou l'avoir été au cours des 24 derniers mois;
 - c) en service dans les forces armées membres de l'ABCANZ et en quantité supérieure à 650 unités livrées à ces forces armées;
 - d) fourni avec une marque, un modèle et un numéro de série fournis.
- 1.1.2 Le fabricant de la Coque de Protection Robuste doit être un partenaire officiel du FEO de l'AUF.

2. EXIGENCES PHYSIQUES

2.1. Taille

2.1.1. La Coque de Protection Robuste doit être compatibles avec l'AUF-EIS.

3. EXIGENCES RELATIVES À L'INTERFACE

3.1. Interface avec l'AUF

- 3.1.1. Chaque Coque de Protection Robuste doit être compatible avec l'AUF.
- 3.1.2. Chaque pièce et accessoire de la Coque de Protection Robuste peut être remplacé en cas de bris.

4. EXIGENCES FONCTIONNELLES

4.1. Capteurs de l'AUF

- 4.1.1. La Coque de Protection Robuste ne doit pas réduire le rendement de ces capteurs de l'AUF:
 - a) Accéléromètre
 - b) Baromètre
 - c) Capteur gyroscopique
 - d) Capteur géomagnétique
 - e) Capteur de couleurs RGB
 - f) Capteur de proximité

4.2. Ports de l'AUF

4.2.1. La Coque de Protection Robuste doit comporter des ports et des boutons intégrés compatibles avec ceux de l'AUF.

4.3. Protecteur d'écran

- 4.3.1. La Coque de Protection Robuste doit être fournie avec un protecteur d'écran.
- 4.3.2. Le protecteur d'écran doit:
 - a) Permettre un contact direct avec l'écran tactile et la touche programmable sensible lorsqu'il est manipulé avec des gants.
 - b) Permettre de réduire les taches;
 - c) Fournir une protection contre les chocs;
 - d) Avoir un antireflet

5. CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES

5.1. Généralités

5.1.1. La Coque de Protection Robuste doit satisfaire à toutes les exigences de rendement de la présente spécification des exigences techniques sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une exposition à toute combinaison de conditions météorologiques et climatiques induites décrites dans la présente section : Dommage matériel, défaillance et diminution du rendement.

5.2. Basse pression (altitude)

5.2.1. La Coque de Protection Robuste doit fonctionner sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une exposition à une altitude variant entre le niveau de la mer et 4 572 mètres.

5.3. Fonctionnement à haute température

5.3.1. La Coque de Protection Robuste doit fonctionner sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une exposition à tous les environnements à haute température associés aux régions climatiques A3, A2 et A1 (+49 °C maximum), comme le décrit la norme MIL-STD-810H.

5.4. Entreposage à haute température

5.4.1. La Coque de Protection Robuste doit être entreposée sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une exposition à tous les environnements à haute température associés aux régions climatiques A3, A2 et A1, comme le décrit la norme MIL-STD-810H.

5.5. Fonctionnement à basse température

5.5.1. La Coque de Protection Robuste doit fonctionner sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une exposition à tous les environnements à basse

température associés aux régions climatiques C0 et C1 (-30 °C minimum), comme le décrit la norme MIL-STD-810.

Pour cette exigence, la limite inférieure de la région climatique C1 sera évaluée à - 30 °C.

5.6. Entreposage à basse température

5.6.1. La Coque de Protection Robuste doit être entreposé sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une exposition à tous les environnements à basse température associés aux régions climatiques C0 et C1 (-30 °C minimum), comme le décrit la norme MIL-STD-810.

Pour cette exigence, la limite inférieure de la région climatique C1 sera évaluée à - 30 °C.

5.7. Choc thermique

5.7.1. La Coque de Protection Robuste doit fonctionner sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une exposition à des conditions de changement rapide de la température de l'air ambiant, comme celles qui peuvent se produire pendant le passage d'un environnement intérieur à un environnement extérieur où la température est extrêmement élevée (+49 °C) ou extrêmement basse (-30 °C).

Pour cette exigence, la Coque de Protection Robuste n'a nécessité aucune modification physique ou préparation préalable.

5.8. Contamination par des fluides

5.8.1. La Coque de Protection Robuste doit fonctionner sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une exposition aux fluides indiqués à l'appendice 5, Liste des fluides.

5.9. Rayonnement solaire (rayons du soleil)

5.9.1. La Coque de Protection Robuste doit fonctionner sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une exposition à des rayons solaires de forte intensité associés aux régions climatiques A1 et A2, comme le décrit la norme MIL-STD-810H.

5.10. Pluie

5.10.1. La Coque de Protection Robuste doit fonctionner sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une exposition à une averse de pluie de 1,7 mm/min ou plus, comme le décrit la norme MIL-STD-810H.

5.11. Humidité

5.11.1. La Coque de Protection Robuste doit fonctionner sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une exposition à tous les environnements où le taux

d'humidité est élevé associés aux régions climatiques B1, B2 et B3, comme le décrit la norme MIL-STD-810H.

5.12. Moisissures

5.12.1. La Coque de Protection Robuste ne doit pas contenir de matériaux qui favorisent la croissance de moisissures.

5.13. Brouillard salin

5.13.1. La Coque de Protection Robuste doit fonctionner sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une exposition à un brouillard salin.

5.14. Sable et poussière

5.14.1. La Coque de Protection Robuste doit fonctionner sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une exposition à du sable charrié par le vent et un environnement poussiéreux.

5.15. Atmosphère explosive

5.15.1. La Coque de Protection Robuste ne doit pas constituer un danger dans un environnement explosif.

5.16. Immersion dans l'eau

- 5.16.1. Pendant et après une immersion dans l'eau à une profondeur d'un (1) mètre pendant au moins 30 minutes, la Coque de Protection Robuste :
 - a) ne doit permettre aucune infiltration d'eau ou d'humidité;
 - b) doit fonctionner sans subir une ou plusieurs défaillances.

5.17. Vibrations

5.17.1. La Coque de Protection Robuste doit fonctionner sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une exposition aux vibrations causées par des véhicules militaires terrestres.

5.18. Chocs fonctionnels

5.18.1. La Coque de Protection Robuste doit fonctionner sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une exposition aux chocs attribuables aux opérations de soldats à pied.

5.19. Chute durant le transport

5.19.1. La Coque de Protection Robuste doit fonctionner sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une chute de 1,22 m.

5.20. Sensibilité aux champs électriques et aux rayonnements

5.20.1. La Coque de Protection Robuste doit fonctionner sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une exposition à un champ électrique de 50 V/m à une fréquence variant entre 2 MHz et 18 GHz.

5.21. Contrôle d'émission (CONEM)

5.21.1. La Coque de Protection Robuste doit satisfaire aux exigences relatives au CONEM de la section 5.14 de la norme MIL-STD-464C. Les fréquences testées sont en dehors de la plage de fréquences de 225-450 MHz.

5.22. Décharge électrostatique

5.22.1. La Coque de Protection Robuste doit fonctionner sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une exposition à une décharge électrostatique.

6. SANTÉ ET SÉCURITÉ

6.1. Généralités

- 6.1.1. La Coque de Protection Robuste ne doit poser aucun risque pour la santé, l'environnement et la sécurité du système ni présenter un risque d'accident catastrophique ou critique.
- 6.1.2. La Coque de Protection Robuste ne doit présenter aucun risque critique ou catastrophique pour l'utilisateur et l'environnement avoisinant, et ce, même si des dommages ont permis une infiltration d'eau dans la Coque ou entraîné la perte de substances internes ou de matières étrangères.

6.2. Sécurité mécanique

6.2.1. La Coque de Protection Robuste ne doit pas présenter de bords tranchants, rugueux ou non finis.

6.3. Risque de contact thermique

6.3.1. Les températures maximales admissibles de contact de surface pour la Coque de Protection Robuste doivent être conformes à la section 5.7.6.9, Thermal contact hazards, de la norme MIL-STD-1472G.

APPENDICE 4 : SPÉCIFICATION DES EXIGENCES TECHNIQUES – SUPPORT POUR ATTACHE POITRINE

1. EXIGENCES PHYSIQUES

1.1 Taille

1.1.1 Les dimensions du Support pour Attache Poitrine doivent être compatibles avec l'AUF.

2. ÉXIGENCES RELATIVE À L'INTERFACE

- 2.1 La Coque de Protection Robuste doit comporter un moyen de fixation pour sangle Molle.
- 2.2 La Coque de Protection Robuste doit être équipé d'une charnière à friction robuste et réglable.

3. CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES

3.1 Généralités

3.1.1 Le Support pour Attache Poitrine doit satisfaire à toutes les exigences de rendement de la présente spécification des exigences techniques sans subir de dommages matériels ou une diminution du rendement pendant et après une exposition à toute combinaison de conditions météorologiques et climatiques induites décrites dans la spécification des exigences techniques de la Coque de Protection Robuste.

4. SANTÉ ET SÉCURITÉ

4.1 Généralités

- 4.1.1 Le Support pour Attache Poitrine ne doit poser aucun risque pour la santé, l'environnement et la sécurité du système ni présenter un risque d'accident catastrophique ou critique.
- 4.1.2 Le Support pour Attache Poitrine ne doit présenter aucun risque critique ou catastrophique pour l'utilisateur et l'environnement avoisinant, et ce, même si des dommages ont permis une infiltration d'eau dans le module ou entraîné la perte de substances internes ou de matières étrangères.

4.2 Sécurité mécanique

4.2.1 Le Support pour Attache Poitrine ne doit pas présenter de bords tranchants, rugueux ou non finis.

4.3 Risque thermique

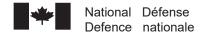
4.3.1 Les températures maximales admissibles de contact de surface pour le Support pour Attache Poitrine doivent être conformes à la section 5.7.6.9, Thermal contact hazards, de la norme MIL-STD-1472G.

APPENDICE 5 – LISTE DES FLUIDES

1. LISTE DES FLUIDES

1.1 Voici la liste des fluides :

- a) Insectifuge (NNO 6840-01-284-3982, Crème, environ 32 % DEET);
- b) Solvant de dégraissage (MIL-PRF-680B);
- c) Solvant de nettoyage pour armes (MIL-PRF-372D);
- d) Huile lubrifiante polyvalente (MIL-PRF-32033);
- e) Crème de camouflage;
- f) Lotion de décontamination réactive pour la peau (RSDL);
- g) Eau salée (réelle ou simulée).
- h) Essence sans plomb (CAN/CGSB 3.5);
- i) Liquide hydraulique (huile minérale ou à base de pétrole, NATO H-520 ou NATO H-515);
- j) Kérosène (carburant commercial CAN/CGSB 3.3);
- k) Huile à transmission automatique (Dexron III ou Allison TES 228);
- I) Lubrifiant semi-liquide pour armes automatiques (MIL-L-46000);
- m) Huile lubrifiante pour armes, basse température (MIL-PRF-14107);
- n) Antigel (A-A-52624A, type I, à base d'éthylène glycol, et type II, à base de propylène glycol);
- o) Huile à moteur (MIL-PRF-2104H, 15W40);
- p) Carburant diesel (sur route CAN/CGSB 3.517).



Annexe A, Appendice 6 Grille d'évaluation technique

Pour l'acquisition et le soutien de L'appareil de l'utilisateur final de l'équipement intégré du soldat (AUF l'EIS)

W8476-226530



NOTICE

This documentation has been reviewed by the technical authority and does not contain controlled goods.

AVIS

Cette documentation a été révisée par l'autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées.

1 GÉNÉRALITÉS

1.1 Directives générales

1.1.1 Le soumissionnaire doit remplir les colonnes Conformité du soumissionnaire et Réponse du soumissionnaire de l'Annexe B, Grille d'évaluation technique.

1.2 Liste des acronymes et des abréviations

1.2.1 Consulter la section Liste des acronymes et abréviations de l'annexe A, Énoncé des travaux.

1.3 Terminologie

1.3.1 Consulter la section Terminologie de l'annexe A, Énoncé des travaux.

1.4 Documents applicables

1.4.1 Consulter la section Documents applicables de l'annexe A, Énoncé des travaux.

2 EXIGENCES OBLIGATOIRES

2.1 Généralités

2.1.1 Les réponses techniques du soumissionnaire doivent inclure les renseignements requis dans la colonne Réponse du soumissionnaire pour chaque exigence obligatoire selon la méthode indiquée dans la colonne Méthode de conformité.

2.2 Méthodes de conformité

2.2.1 Rapport d'analyse

- 2.2.1.1 Document qui fournit des données probantes attestant que les exigences énoncées sont respectées. L'appui à la validation des conclusions du rapport d'analyse doit comprendre un ou plusieurs des éléments suivants :
 - a) modèles mathématiques;
 - b) simulations:
 - c) algorithmes;
 - d) calculs;
 - e) tableaux;
 - f) graphiques;
 - g) dessins;
 - h) photos;
 - i) dimensions:
 - j) données représentatives;
 - k) autres principes et procédures scientifiques.

2.2.2 Certificat de conformité

- 2.2.2.1 Document qui certifie que le produit ou l'entité répond à une norme en particulier. Le certificat doit :
 - a) être délivré par une installation ou un organisme d'essai indépendant qualifié; et
 - b) contenir les renseignements suivants :
 - i) le nom de l'installation ou de l'organisme d'essai indépendant qualifié;
 - ii) le numéro de certificat;
 - iii) la date de délivrance;
 - iv) le nom de l'entité ou du produit;
 - v) les normes, sections ou méthodes applicables.

2.2.3 Explication

2.2.3.1 Description qui

- a) : contient suffisamment de détails pour démontrer que l'exigence est respectée;
- b) s'appuie sur une ou plusieurs des justifications suivantes :
 - i) dessins;
 - ii) dimensions;
 - iii) calculs;
 - iv) graphiques;
 - v) photos;
 - vi) fiches techniques;
 - vii) quides d'utilisateur;
 - viii) description du produit.

Ministère de la Défense nationale AUF EIS

Tableau 1 : Grille d'évaluation des soumissions – AUF-EIS

No de l'exigence	Énoncé des besoins	Méthode de conformité	Directives supplémentaires à l'intention Réponse du soumissionnaire et critères soumissi d'évaluation	Réponse du soumissionnaire
	ASSURANCE DE LA QUALITÉ		ASSURANCE DE LA QUALITÉ	
EDT 7.1	L'entrepreneur doit posséder une ou plusieurs des certifications suivantes : a) ISO 9001; b) AS9100D.	Certificat de conformité	L'entrepreneur doit posséder une ou plusieurs des certifications suivantes : a) ISO 9001; b) AS9100D.	
AUF-EIS – Spéc. 1	EXIGENCES GÉNÉRALES			
AUF-EIS - Spéc. 1.1	Article non destiné au développement			
AUF-EIS – Spéc. 1.1.1	La Coque de protection robuste de l'AUF doit être : a) d'une conception et fonctionnalités éprouvée (testée); b) en production, pas obsolète) et a été produit au cours des 12 demiers mois; c) en service dans les forces armées membres de l'ABCANZ ou le Program Executive Office Soldier (PEO) du Ministère de la Défense des États-Unis et une quantité supérieure à 650 unités livrée à ces forces armées; d) fourni avec une marque, un modèle et un numéro de série fournis.	Explication	Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants dans son explication: a) le produit doit être d'une conception reconnue et éprouvée; b) une confirmation que le produit n'est pas obsolète, est actuellement en production et l'a été dans les 12 derniers mois; c) Une quantité d'au moins 650 unités de l'équipement proposé vendu aux membres des forces armées ABCANZ ou le Program Executive Office Soldier (PEO) du Ministère de la Défense des États-Unis; et d) les plaques signalétiques et une symbologie des codes à barres.	
AUF-EIS – Spéc. 1.2	Plateforme			
AUF-EIS – Spéc. 1.2.1	L'AUF-EIS doit être un téléphone intelligent Android.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.	

AUF-EIS – Spéc. 1.2.2	L'AUF-EIS doit supporter et exécuter Android 10 ou une version ultérieure.	Explication	
AUF-EIS – Spéc. 1.2.3	L'AUF-EIS doit être homologué par le National Information Assurance Partnership.	Certificat de conformité	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si le certificat démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 1.2.4	L'AUF-EIS doit disposer de fonctions de sécurité rencontrant les exigences définies sous AUF-EIS – Spéc. 4.2	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 1.2.5	L'AUF-EIS doit être compatible, éprouvé et testé avec ATAK 4.5.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 1.2.6	L'AUF-EIS doit être compatible avec les radios militaires tactiques, notamment le L3Harris AN/PRC 163 ou RF-9820S.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 1.2.7	L'AUF-EIS doit être compatible avec l'architecture d'interconnexion Nett Warrior (NWPAN).	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 1.2.8	Le logiciel et l'interface du système d'exploitation de L'AUF-EIS doivent être entièrement compatibles avec les deux langues officielles, soit le français et l'anglais.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – SPÉC. 2	EXIGENCES PHYSIQUES		
AUF-EIS – Spéc. 2.1	Taille du dispositif		
AUF-EIS – Spéc. 2.1.1	Les dimensions de L'AUF-EIS doivent correspondre et ne pas dépasser la plage de mesures suivantes : a) Hauteur : entre 150mm à 165 mm ou 5.9 po à 6.49 po; b) Largeur : entre 67mm à 75mm ou 2.6 po à 2.95 po; c) Profondeur : 18mm ou 0.70 po.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS - Spéc. 2.2	Dimension d'écran		

Ministère de la Défense nationale AUF EIS

Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.		Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.		Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.		Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
Explication	Explication		Explication		Explication	Explication	Explication	Explication		Explication
L'AUF-EIS doit avoir une dimension d'écran comprise entre 157.48 mm à 169 mm (6.2 po à 6.65 po) mesurée en diagonale.	L'AUF-EIS doit avoir une résolution d'affichage minimale de 2400 x 1080 (largeur x hauteur) pixels.	Poids	Le poids de L'AUF-EIS ne doit pas dépasser 600g ou 21.16 oz, incluant avec la Coque de Protection Robuste, le Stylet et le Support d'Attache Poitrine.	Écran tactile	L'AUF-EIS doit comporter une interface à écran tactile.	L'écran tactile de L'AUF-EIS doit être résistant aux rayures et aux dommages attribuables à un contact dur.	L'écran tactile de L'AUF-EIS doit être résistant au choc causé par une chute allant jusqu'à 1.6 mètre;	L'écran tactile de L'AUF-EIS doit pouvoir être utilisé avec des gants;	L'écran tactile de l'AUF-EIS doit pouvoir être utilisé avec un Stylet.	L'AUF-EIS doit être lisible à la lumière du soleil.
AUF-EIS – Spéc. 2.2.1	AUF-EIS – Spéc. 2.2.2	AUF-EIS – Spéc. 2.3	AUF-EIS – Spéc. 2.3.1	AUF-EIS – Spéc. 2.4	AUF-EIS – Spéc. 2.4.1	AUF-EIS – Spéc. 2.4.2	AUF-EIS – Spéc. 2.4.3	AUF-EIS – Spéc. 2.4.4	AUF-EIS – Spéc. 2.4.5	AUF-EIS – Spéc. 2.4.6

Annexe A, Appendice 6– Grille d'évaluation technique W8476-226530

AUF-EIS – Spéc. 2.4.7	L'AUF-EIS doit être lisible dans des conditions de faible luminosité.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 2.4.8	L'AUF-EIS doit disposer d'une commande permettant d'éteindre l'écran sans arrêter L'AUF-EIS.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 2.4.9	L'AUF-EIS doit permettre le contrôle et l'affichage du BMS.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 2.4.10	L'écran tactile doit permettre à l'utilisateur de l'EIS d'interagir avec le BMS.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 2.4.11	L'utilisateur doit être en mesure de régler la luminosité de l'affichage de L'AUF-EIS à l'aide d'une commande, pour toute la gamme des niveaux de luminosité pris en charge (cà-d. du plus faible au plus fort), selon l'une des caractéristiques de commande suivante:	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
	a) Une commande qui fournit au moins cinq (5) niveaux discrets; ou b) Une commande de précision continue		
AUF-EIS – Spéc. 2.5	Caméra		
AUF-EIS – Spéc. 2.5.1	L'AUF-EIS doit inclure des caméras frontale et arrière.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 2.5.2	La caméra arrière' de l'AUF-EIS doit avoir une résolution minimale de 50MP	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 2.5.3	La caméra de L'AUF-EIS doit pouvoir être utilisée dans un environnement à faible luminosité, sans flash, pour recueillir des renseignements.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.

Annexe A, Appendice 6- Grille d'évaluation technique W8476-226530

Ministère de la Défense nationale AUF EIS	ale	Annexe A, Appendice 6– Grille d'évaluation technique W8476-226530
AUF-EIS – Spéc. 2.5.4	L'AUF-EIS doit pouvoir supporter au minimum des Explication vidéos 4K	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 2.6	Fini et couleur	
AUF-EIS – Spéc. 2.6.1	L'AUF-EIS, incluant les Accessoires et le Stylet, Explication doivent avoir:	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'avigence est satisfaite
	a) un fini vert mat antireflet; b) un fini noir mat antireflet; c) un fini brun mat antireflet; d) un fini gris mat antireflet.	
AUF-EIS – Spéc. 2.7	Capacité de stockage	
AUF-EIS – Spéc. 2.7.1	L'AUF-EIS doit avoir une capacité de stockage Explication interne minimale de 64 Go.	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 2.7.2	L'AUF-EIS doit disposer d'une mémoire extensible Explication minimale de 512 Mo supportant une carte microSD.	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 2.8	Alimentation et batterie	
AUF-EIS – Spéc. 2.8.1	L'AUF-EIS doit être équipé d'une batterie interne rechargeable d'une capacité minimale de 4000mAh.	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 2.9	Haut-parleur, microphone et mode haptique	

Annexe A, Appendice 6- Grille d'évaluation technique W8476-226530

Ministère de la Défense nationale AUF EIS	ile		Annexe A, App	pendice 6– Grill	Annexe A, Appendice 6– Grille d'évaluation technique W8476-226530
AUF-EIS – Spéc. 2.9.1	L'AUF-EIS doit être équipé d'un microphone Explication intégré et d'un haut-parleur interne.	Explication	Ce critère d'évaluation technique respecté si l'explication démontre l'exigence est satisfaite.	technique sera démontre que	<u>с. Ф</u>
AUF-EIS – Spéc. 2.9.2	L'AUF-EIS doit avoir une rétroaction haptique ou une fonction de vibration.	Explication	Ce critère d'évaluation trespecté si l'explication l'exigence est satisfaite.	technique sera démontre que	(2 D
AUF-EIS – Spéc. 2.9.3	L'utilisateur doit pouvoir désactiver les émissions de bruits audibles de L'AUF-EIS provenant du haut-parleur.	Explication	Ce critère d'évaluation trespecté si l'explication l'exigence est satisfaite.	technique sera démontre que	<u>σ</u> <u>σ</u>
AUF-EIS – Spéc. 2.9.4	L'utilisateur doit pouvoir désactiver l'émission de bruit audible de L'AUF-EIS provenant de la fonction de rétroaction haptique ou de vibration.	Explication	Ce critère d'évaluation technique respecté si l'explication démontre l'exigence est satisfaite.	technique sera démontre que	<u>α σ</u>
AUF-EIS – Spéc. 2.9.5	L'AUF-EIS doit comporter une indication visuelle sur l'interface à écran tactile indiquant que les signaux audio et le mode haptique sont désactivés.	Explication	Ce critère d'évaluation technique respecté si l'explication démontre l'exigence est satisfaite.	technique sera démontre que	(2 D
AUF-EIS – Spéc. 2.10	Capteurs				
AUF-EIS – Spéc. 2.10.1	L'AUF-EIS doit avoir les capteurs suivants : a) Accéléromètre b) Baromètre c) Capteur gyroscopique d) Capteur géomagnétique e) Capteur de couleurs RGB f) Capteur de proximité	Explication	Ce critère d'évaluation trespecté si l'explication l'exigence est satisfaite.	technique sera démontre que	ल क
AUF-EIS – Spéc. 3	EXIGENCES RELATIVES À L'INTERFACE				
AUF-EIS – Spéc. 3.1	Connectivité et réseau				

Annexe A, Appendice 6- Grille d'évaluation technique W8476-226530

VV 84 / 0-2 2033U						
	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
	Explication	Explication	Explication	Explication	Explication	Explication
	L'AUF-EIS doit supporter d'une interface USB 2.0.	L'AUF-EIS doit disposer d'un emplacement pour carte mémoire micro SD.	L'AUF-EIS doit disposer d'une interface WiFi 802.11n a/b/g/n qui peut être activée et désactivée.	L'AUF-EIS doit disposer d'une interface Bluetooth version 4.0 qui peut être activée et désactivée.	L'AUF-EIS doit disposer d'un GPS interne dédié.	L'AUF-EIS doit prendre en charge un minimum de trois (3) interfaces Ethernet.
AUF EIS	AUF-EIS – Spéc. 3.1.1	AUF-EIS – Spéc. 3.1.2	AUF-EIS – Spéc. 3.1.3	AUF-EIS – Spéc. 3.1.4	AUF-EIS – Spéc. 3.1.5	AUF-EIS – Spéc. 3.1.6

Annexe A, Appendice 6- Grille d'évaluation technique W8476-226530

Ministère de la Défense nationale AUF EIS	ə	Annexe A, Appendice 6– Grille d'évaluation technique W8476-226530
AUF-EIS – Spéc. 3.1.7	L'AUF-EIS doit être compatible avec les radios Explication militaires tactiques, notamment le L3Harris AN/PRC 163 ou RF-9820S.	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 3.2	Connecteurs	
AUF-EIS – Spéc. 3.2.1	L'AUF-EIS doit être pourvu de connecteurs Explication s'accouplant avec les connecteurs précisés dans le document Nett Warrior Interconnect Architecture White Paper (NWPAN-WP-01112013), version 6, tableau IV.	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 3.2.2	L'AUF-EIS doit être équipé d'un connecteur USB- Explication C.	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 3.2.3	L'AUF-EIS doit pouvoir être alimenté par la Explication Batterie de l'EIS.	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 3.3	Ports	
AUF-EIS – Spéc. 3.3.1	Généralités	
AUF-EIS – Spéc. 3.3.1.1	L'AUF-EIS doit pouvoir fonctionner comme hôte Explication USB lorsque branché sur le port « host » du Concentrateur.	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 3.3.1.2	Le port de données de L'AUF-EIS doit être Explication conforme aux spécifications de la norme Universal Serial Bus (USB) Revision 2.0 ou Ethernet.	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.

Annexe A, Appendice 6- Grille d'évaluation technique W8476-226530

AUF-EIS – Spéc. 3.3.1.3	L'AUF-EIS doit prendre en charge les périphériques USB-to-Ethernet.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 3.3.1.4	L'AUF-EIS doit prendre en charge la spécification Remote Network Driver Interface Specification (RNDIS) du connecteur USB.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 3.3.2	Ports d'alimentation		
AUF-EIS – Spéc. 3.3.2.1	Tous les ports d'alimentation doivent être conformes à System Management Bus (SMBus) Specification.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 3.3.2.2	L'AUF-EIS doit prendre en charge l'alimentation programmable et la spécification USB Power Delivery (USB PD) 3.0.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 3.4	Support pour Attache Poitrine		
AUF-EIS – Spéc. 3.4.1	L'AUF-EIS doit pouvoir s'attacher sur la veste de l'EIS and rencontré les spécifications définies à l'Appendice 4	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 3.5	Stylet		

Annexe A, Appendice 6- Grille d'évaluation technique W8476-226530

Ministère de la Défense nationale AUF EIS	9		Annexe A, Appendice 6– Grille d'évaluation technique W8476-226530
AUF-EIS – Spéc. 3.5.1	L'AUF-EIS doit être compatible avec un stylet actif ou capacitif.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 3.5.2	Le Stylet peut être un produit tiers.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 3.5.3	Si le Stylet est un produit tiers, le FEO doit fournir le nom de la tierce partie ainsi que son pays d'origine.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 3.5.4	Le Stylet doit comporter un moyen de fixation pour sangle Molle.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 3.5.5	Le Stylet doit être facilement accessible lorsqu'il est fixé sur la Veste de l'EIS.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.

Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.

L'AUF-EIS doit fournir un mécanisme de contrôle Explication d'accès pour empêcher tout accès non autorisé.

EXIGENCES FONCTIONNELLES

AUF-EIS - Spéc. 4

Fonctions de sécurité

AUF-EIS - Spéc. 4.1.1 AUF-EIS - Spéc. 4.1

Rév.: 05

Page 13 of 43

Annexe A, Appendice 6- Grille d'évaluation technique W8476-226530

Ministère de la Défense nationale AUF EIS	ale		Annexe A, Appendice 6– Grille d'évaluation technique W8476-226530
AUF-EIS – Spéc. 4.1.2	L'AUF-EIS doit permettre l'authentification des utilisateurs.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 4.1.3	L'AUF-EIS doit permettre un environnement d'exécution matérielle fiable.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 4.1.4	L'AUF-EIS doit avoir un mécanisme d'isolation d'applications.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 4.1.5	L'AUF-EIS doit assurer la protection des données, aussi bien celles stockés sur l'appareil que celles en cours de transmission, de tout accès non autorisé.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 4.1.6	L'AUF-EIS doit prendre en charge le chiffrement de la mémoire et la sécurité des données afin de protéger les données tactiques et sensibles.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 4.1.7	L'AUF-EIS doit assurer la protection et le chiffrement en temps réel.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 4.1.8	L'AUF-EIS doit permettre le suivi et le verrouillage de l'appareil.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 4.1.9	L'AUF-EIS doit permettre la mise à jour, la gestion et le déploiement de l'appareil à travers la SGSS.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 4.1.10	L'AUF-EIS doit permettre d'effacer les données de l'appareil.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.

Annexe A, Appendice 6– Grille d'évaluation technique W8476-226530

AUF-EIS – Spéc. 4.1.11

sera

sera dne sera dne sera sera sera sera respecté si l'explication démontre que sera dne technique s démontre respecté si l'explication démontre l'exigence est satisfaite. Ce critère d'évaluation technique s respecté si l'explication démontre respecté si l'explication démontre respecté si l'explication démontre respecté si l'explication démontre Ce critère d'évaluation technique respecté si l'explication démontre Ce critère d'évaluation technique Ce critère d'évaluation technique Ce critère d'évaluation technique Ce critère d'évaluation technique technique respecté si l'explication Ce critère d'évaluation Ce critère d'évaluation 'exigence est satisfaite. l'exigence est satisfaite. l'exigence est satisfaite. l'exigence est satisfaite. 'exigence est satisfaite. l'exigence est satisfaite. 'exigence est satisfaite. Explication Explication Explication Explication Explication Explication Explication Explication Les données numériques de l'AUF-EIS doivent être sécurisées lorsqu'elles sont stockées tant dans l'unité de stockage principale que dans l'unité Les données numériques de l'AUF-EIS doivent L'AŬF-EIS doit pouvoir être gérer et configurer à partir de la SGSS L'AUF-EIS doit être Compatible avec les radios de l'EIS : L'3Harris AN/PRC-163 ou RF- 9820S. L'AUF-EIS doit être Compatible avec l'application logicielle ATAK. L'AUF-EIS doit être Compatible avec le récepteur GPS avancé de la Défense (DAGR). L'AUF-EIS doit être Compatible avec l'architecture d'interconnexion Nett Warrior (NWPAN). L'AUF-EIS doit être Compatible avec les Concentrateurs de l'EIS : Glenair STARPAN II et d'un chiffrement cryptographique et d'une protection de leurs intégrités. l'aide de stockage amovible. sécurisées à STARTPAN VI. Compatibilité être AUF-EIS - Spéc. 4.1.12 AUF-EIS - Spéc. 4.1.13 AUF-EIS - Spéc. 4.2.2 AUF-EIS - Spéc. 4.2.5 AUF-EIS - Spéc. 4.2.3 AUF-EIS - Spéc. 4.2.1 AUF-EIS – Spéc. 4.2.4 AUF-EIS - Spéc. 4.2

Rév.: 05

Ce critère d'évaluation technique sera

Explication

L'AUF-EIS doit avoir une moyenne des temps de bon fonctionnement (MTBF) d'au moins 500 heures.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Fiabilité

AUF-EIS - Spéc. 5.1

AUF-EIS - Spéc.

AUF-EIS - Spéc. 5.1.1

respecté si l'explication démontre l'exigence est satisfaite.

Ministère de la Défense nationale AUF EIS

n	
Ц	
L	
כ	
1	

AUF-EIS – Spéc. 5.2	Essai intégré (El)		
AUF-EIS – Spéc. 5.2.1	L'AUF-EIS doit effectuer un EI à la demande de l'utilisateur.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 5.3	Service de soutien de l'AUF-EIS		
AUF-EIS – Spéc. 5.3.1	Dans le but d'éviter une obsolescence prématurée de l'AUF-EIS,		
AUF-EIS – Spéc. 5.3.1.1	Le système logiciel de l'AUF-EIS doit être maintenu par le FEO pour une période minimale de deux ans	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 5.3.1.2	La maintenance et le soutien du Système logiciel de l'AUF-EIS doit inclure : a) une mise à jour du système d'exploitation ou la distribution alternative Android de l'AUF, b) une mise à jour des micro logiciels de l'AUF et c) les correctifs de sécurité	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
AUF-EIS – Spéc. 6	CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES		
AUF-EIS – Spéc. 6.1	Généralités		
AUF-EIS – Spéc. 6.1.1	L'AUF-EIS doit répondre à la norme IP68, résistance à la poussière, à la saleté, au sable, et à une immersion dans l'eau jusqu'à une profondeur de un mètre et cinquante centimètres (1.5m) pendant trente (30) minutes.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.

Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.			Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.		Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
Explication	Explication			Explication	Explication		Explication
L'AUF-EIS, les Accessoires et le Stylet doivent rencontrer les spécifications définies à l'Appendice 3 (Coque de Protection Robuste)	Les spécifications de robustesse de l'AUF-EIS définies à l'Appendice 3 peuvent être rencontrées à travers l'usage d'une Coque de Protection Robuste	SANTÉ ET SÉCURITÉ	Généralités	L'AUF-EIS ne doit poser aucun risque pour la santé, l'environnement et la sécurité du système ni présenter un risque d'accident catastrophique ou critique.	L'AUF-EIS ne doit présenter aucun risque critique ou catastrophique pour l'utilisateur et l'environnement avoisinant, et ce, même si des dommages ont permis une infiltration d'eau dans le boîtier ou entraîné la perte de substances internes ou de matières étrangères.	Sécurité mécanique	L'AUF-EIS ne doit pas présenter de bords tranchants, rugueux ou non finis.
AUF-EIS – Spéc. 6.1.2	AUF-EIS – Spéc. 6.1.3	AUF-EIS – Spéc. 7	AUF-EIS – Spéc. 7.1	AUF-EIS – Spéc. 7.1.1	AUF-EIS – Spéc. 7.1.2	AUF-EIS – Spéc. 7.2	AUF-EIS – Spéc. 7.2.1

Ministère de la Défense nationale AUF EIS

Tableau 2 : Grille d'évaluation des soumissions – SGSS

SGSS – Spéc. 1	Exigences générales		
SGSS – Spéc. 1.1	La SGSS de l'AUF-EIS doit être :	Explication	Le soumissionnaire doit fournir les renseirnements suivants dans son
	a) en production (pas obsolète) et l'avoir été au cours des 12 derniers mois; b) en service dans les forces armées membres de l'ABCANZ;		le produit et l'a été c s m ins 650 ur vendu ées ABC/
SGSS – Spéc. 1.2	La SGSS de l'AUF-EIS doit être une solution installée sur un site du MDN à travers un serveur autonome.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
SGSS – Spéc. 1.3	La SGSS de l'AUF-EIS de-l'EIS doit pourvoir fonctionner dans environnement réseau fermé et sécurisé.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
SGSS – Spéc. 1.4	La licence de la SGSS de l'AUF-EIS ne doit pas expirée.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
SGSS – Spéc. 1.5	La licence de la SGSS de l'AUF-EIS ne doit pas avoir aucun frais récurrents pendant 5 ans.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
SGSS – Spéc. 1.6	La SGSS de l'AUF-EIS doit être en mesure d'exporter les paramètres du système dans le but de les transférer d'un site à un autre.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
SGSS – Spéc. 1.7	La SGSS de l'AUF-EIS doit pouvoir effectuer l'enregistrement, le provisionning, la configuration, la sécurisation et la gestion d'une flotte d'AUFs incluant son contenu et ses applications.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.

Annexe A, Appendice 6- Grille d'évaluation technique W8476-226530

Ministère de la Défense nationale AUF EIS	el e		Annexe A, Appendice 6– Grille d'évaluation technique W8476-226530	uation technique W8476-226530
SGSS – Spéc. 1.8	La SGSS de l'AUF-EIS doit pouvoir fonctionner sans connexion internet et importer les mises à jour logicielles et les correctifs à travers une clé USB.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.	
SGSS – Spéc. 1.09	La SGSS de l'AUF-EIS doit pouvoir installer ou désinstaller à distance des applications, des mises à jour logicielles et des correctifs sur une flotte d'AUFs.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.	
SGSS – Spéc. 1.10	La SGSS de l'AUF-EIS doit être Compatible, prouvée et testée avec la dernière version du système ATAK, TAK Server et Wintak.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.	
SGSS – Spéc. 1.11	La SGSS de l'AUF-EIS doit se connecter à un ensemble d'AUF utilisant soit une interface USB ou WiFi.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.	
SGSS – Spéc. 1.12	La SGSS de l'AUF-EIS doit démontrer d'être en mesure de gérer et supporter au minimum dix (10) AUFs à la fois.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.	
SGSS – Spéc. 1.13	L'interface utilisateur de la SGSS de l'AUF-EIS doit être en anglais.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.	
SGSS – Spéc. 2	Exigences fonctionnelles			
SGSS – Spéc. 2.1	Plateforme			
SGSS – Spéc. 2.1.1	La SGSS de l'AUF-EIS doit être Compatible avec l'AUF.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.	
SGSS – Spéc. 2.1.2	La SGSS de l'AUF-EIS doit être en mesure de gérer des appareils Windows et Android.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.	

Ministère de la Défense nationale AUF EIS

SGSS – Spéc. 2.2	Fonctions de sécurités			
SGSS – Spéc. 2.2.1	Interfaces			
SGSS – Spéc. 2.2.1.1	La SGSS de l'AUF-EIS doit restreindre l'accès des utilisateurs et des applications au minimum aux matériels et capteurs tels que : a) Cellulaire b) GPS c) Bluetooth d) USB e) Stockage amovible ;	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.	
SGSS – Spéc. 2.2.1.2	La SGSS de l'AUF-EIS doit restreindre l'accès des utilisateurs et des applications au minimum aux services natifs d'Android tels que: a) Navigateur web intégré b) Client de messagerie c) Gestion d'agenda d) Contacts e) Services d'installation d'applications;	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.	
SGSS – Spéc. 2.2.1.3	La SGSS de l'AUF-EIS doit contrôler les interfaces radios/communications sur l'appareil, à l'instar de: a) Interface cellulaire (activer/désactiver) b) Interface WiFi (activé/désactivé) c) Interface Bluetooth (activé/désactivé) d) Interface NFC (activer/désactiver) e) Toute autre interface radio/communication disponible	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.	
SGSS – Spéc. 2.2.2	Communications de données et stockage.			

Annexe A, Appendice 6- Grille d'évaluation technique W8476-226530

Ministère de la Défense nationale AUF EIS	ale		Annexe A, Appendice 6– Grille d'évaluation techniqu W8476-22653	evaluation techniqu W8476-22653
SGSS - Spéc. 2.2.2.1	La SGSS de l'AUF-EIS doit permettre un	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera	

			000017-01-01
SGSS – Spéc. 2.2.2.1	La SGSS de l'AUF-EIS doit permettre un chiffrement robuste des données stockées dans les unités de stockages internes et amovibles.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
SGSS – Spéc. 2.2.2.2	La SGSS de l'AUF-EIS doit assurer la protection des données (y compris les données au repos et les données en transit) contre tout accès non autorisé.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
SGSS – Spéc. 2.2.2.3	La SGSS de l'AUF-EIS doit avoir la capacité d'effacer à distance l'AUF.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
SGSS – Spéc. 2.2.3	Application et gestion du contenu		
SGSS – Spéc. 2.2.3.1	La SGSS de l'AUF-EIS doit pouvoir interdire l'utilisation de tout magasin d'applications;	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
SGSS – Spéc. 2.2.3.2	La SGSS de l'AUF-EIS doit restreindre les applications qui peuvent être installées et supprimées par l'utilisateur ;	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
SGSS – Spéc. 2.2.3.3	La SGSS de l'AUF-EIS doit assurer l'isolation des applications sur l'AUF;	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
SGSS – Spéc. 2.2.3.4	La SGSS de l'AUF-EIS doit tenir un inventaire à jour de toutes les applications installées sur l'AUF	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
SGSS – Spéc. 2.2.3.5	La SGSS de l'AUF-EIS doit restreindre l'utilisation des services de synchronisation des systèmes d'exploitation et des applications, tels que la synchronisation des dispositifs locaux, les services de synchronisation à distance et les sites Web;	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
SGSS – Spéc. 2.2.3.6	La SGSS de l'AUF-EIS doit vérifier les signatures numériques des applications pour s'assurer que seules les applications d'entités de confiance sont	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.

aluation technique W8476-226530

ţě	
d'évaluation	
Grille	
9	
Appendice	
Ą	
Annexe	

	installées sur l'appareil et que leur code n'a pas été modifié.		
SGSS – Spéc. 2.2.4	Dispositif d'authentification utilisateur et matériel		
SGSS – Spéc. 2.2.4.1	La SGSS de l'AUF-EIS doit pouvoir définir et contrôler un nombre maximal de tentatives de mot de passe sur l'AUF;	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
SGSS – Spéc. 2.2.4.2	La SGSS de l'AUF-EIS doit être en mesure de réinitialiser le mot de passe ou le code d'accès de l'AUF pour rétablir l'accès à ce dernier.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
SGSS - Spéc. 2.3	Matériel		
SGSS – Spéc. 2.3.1	L'entrepreneur doit fournir tout le matériel requis pour installer et faire fonctionner la SGSS de l'AUF-EIS.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
SGSS – Spéc. 2.3.2	Le matériel fourni doit être installé dans au plus quatre (4) différents bâtiments du MDN à travers le Canada.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
SGSS – Spéc. 2.3.3	Le matériel fourni doit être en mesure d'exécuter la SGSS de l'AUF-EIS et la version la plus récente du TAK Server.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
SGSS – Spéc. 2.3.4	Le matériel fourni doit inclure des ports USB suffisants, capables de brancher au minimum dix (10) AUFs et deux (2) tablettes Windows 10 similaire au Panasonic Toughbook CF-33 MK2. Un concentrateur USB répond à cette exigence.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
SGSS – Spéc. 2.3.5	Le matériel foumi doit être équipé d'une interface WiFi supportant 802.11n a/b/g/n.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.

Ministère de la Défense nationale AUF EIS

Tableau 3 : Grille d'évaluation des soumissions - Coque de Protection Robuste

Coque de Protection Robuste – Spéc. 1	EXIGENCES GÉNÉRALES		
Coque de Protection Robuste – Spéc. 1.1	Article non destiné au développement		
Coque de Protection Robuste – Spéc. 1.1.1	La Coque de Protection Robuste doit être : a) d'une conception reconnue et éprouvée; b) en production ou l'avoir été au cours des 24 derniers mois; c) en service dans les forces armées membres de l'ABCANZ et en quantité supérieure à 650 unités livrées à ces forces armées; d) fourni avec une marque, un modèle et un numéro de série fournis.	Explication	Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants dans son explication: a) le produit doit être d'une conception reconnue et éprouvée; b) une confirmation que le produit est actuellement en production ou l'a été dans les 24 derniers mois; c) Une quantité d'au moins 650 unités de l'équipement proposé vendu aux membres des forces armées ABCANZ; et d) les plaques signalétiques et une symbologie des codes à barres.
Coque de Protection Robuste – Spéc. 1.1.2	Le fabricant de la Coque de Protection Robuste doit être un partenaire officiel du FEO de l'AUF.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
Coque de Protection Robuste – Spéc. 2	EXIGENCES PHYSIQUES		
Coque de Protection Robuste – Spéc. 2.1	Taille		
Coque de Protection Robuste – Spéc. 2.1.1	Les dimensions de la Coque de Protection Robuste doivent être compatibles avec cet appareil.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
Coque de Protection Robuste – Spéc. 3	EXIGENCES RELATIVES À L'INTERFACE		
Coque de Protection Robuste – Spéc. 3.1	Interface avec l'AUF		
Coque de Protection Robuste – Spéc. 3.1.1	Chaque Coque de Protection Robuste doit être compatible avec l'AUF.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.

Annexe A, Appendice 6– Grille d'évaluation technique W8476-226530

Ministère de la Défense nationale AUF EIS

Coque de Protection Robuste – Spéc. 3.1.2	Chaque pièce et accessoire de la Coque de Protection Robuste peut être remplacé en cas de bris.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
Coque de Protection Robuste – Spéc. 4	EXIGENCES FONCTIONNELLES		
Coque de Protection Robuste – Spéc. 4.1	Capteurs de l'AUF		
Coque de Protection Robuste – Spéc. 4.1.1	La Coque de Protection Robuste ne doit pas réduire le rendement de ces capteurs de l'AUF : a) Accéléromètre b) Baromètre	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
	c) Capteur gyroscopique d) Capteur géomagnétique		
	e) Capteur de couleurs RGB f) Capteur de proximité		
Coque de Protection Robuste – Spéc. 4.2	Ports de l'AUF		
Coque de Protection Robuste – Spéc. 4.2.1	La Coque de Protection Robuste doit comporter des ports et des boutons intégrés compatibles avec ceux de l'AUF.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
Coque de Protection Robuste – Spéc. 4.3	Protecteur d'écran		
Coque de Protection Robuste – Spéc. 4.3.1	La Coque de Protection Robuste doit être fournie avec un protecteur d'écran.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
Coque de Protection Robuste de l'AUF – Spéc. 4.3.2	Le protecteur d'écran doit: a) Permettre un contact direct avec l'écran tactile et la touche programmable sensible lorsqu'il est manipulé avec des gants; b) Permettre de réduire les taches; c) Fournir une protection contre les chocs; d) Avoir un antireflet	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
Coque de Protection Robuste – Spéc. 5	CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES		

Ministère de la Défense nationale AUF EIS

9
ш
눅
\Rightarrow

Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.1.1	Généralités		
Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.1.1	La Coque de Protection Robuste doit satisfaire à toutes les exigences de rendement de la présente spécification des exigences techniques sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une exposition à toute combinaison de conditions météorologiques et climatiques induites décrites dans la présente section : dommages matériels; défaillance; défaillance; diminution du rendement.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.2	Basse pression (altitude)		
Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.2.1	La Coque de Protection Robuste doit fonctionner sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une exposition à une altitude variant entre le niveau de la mer et 4 572 mètres.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication contient les confirmations suivantes du soumissionnaire: a) la Coque de protection a été testée dans un état opérationnel, et conf. à la norme MIL-STD-810H, Method 500.6, Procedure II, ou une méthode et procédure équivalentes de la norme MIL-STD-810G; b) les résultats du test ont déterminé ce qui suit pour la Coque de protection pendant et après le test: i) aucune indication de changement dans les caractéristiques du matériel; ii) aucune signe de dommage matériel; iii) aucune défaillance ou diminution du rendement.
Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.3	Fonctionnement à haute température		
Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.3.1	La Coque de Protection Robuste doit fonctionner sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication contient les

confirmations suivantes du soumissionnaire: a) la Coque de protection a été testée dans un état opérationnel, et conf. à la norme MIL-STD-810H, Method 501.7, Procedure II, ou une méthode et procédure équivalentes de la norme MIL-STD-810G; b) les résultats du test ont déterminé ce qui suit pour la Coque de protection pendant et après le test: i) aucune indication de changement dans les caractéristiques du matériel; ii) aucun signe de dommage matériel; iii) aucun signe de dommage matériel; iii) aucune défaillance ou diminution du rendement.		Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication contient les confirmations suivantes du soumissionnaire: a) la Coque de Protection Robuste a été testée conf. à la norme MIL-STD-810H, Methode et procédure équivalentes de la norme MIL-STD-810G; b) les résultats du test ont déterminé ce qui suit pour la Coque de protection pendant et après le test: i) aucune indication de changement dans les caractéristiques du matériel; ii) aucun signe de dommage matériel;
		Explication
exposition à tous les environnements à haute température associés aux régions climatiques A3, A2 et A1 (+49 °C maximum), comme le décrit la norme MIL-STD-810H.	Entreposage à haute température	La Coque de Protection Robuste doit être entreposée sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une exposition à tous les environnements à haute température associés aux régions climatiques A3, A2 et A1, comme le décrit la norme MIL-STD-810H.
	Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.4	Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.4.1

			iii) aucune défaillance ou diminution
			du rendement.
Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.5	Fonctionnement à basse température		
Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.5.1	La Coque de Protection Robuste doit fonctionner sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une exposition à tous les environnements à basse température associés aux régions climatiques C0 et C1 (-30 °C minimum), comme le décrit la norme MIL-STD-810.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication contient les confirmations suivantes du soumissionnaire : a) la Coque de Protection Robuste a été testée dans un état opérationnel, et conf à la norme MII -STD-810H Method
	Pour cette exigence, la limite inférieure de la région climatique C1 sera évaluée à -30 °C.		502.7. Procedure I, ou une méthode et procédure équivalentes de la norme MIL-STD-810G; b) les résultats du test ont déterminé ce qui suit pour la Coque de protection pendant et après le test : i) aucune indication de changement dans les caractéristiques du matériel; ii) aucun signe de dommage matériel; iii) aucune défaillance ou diminution
Coque de Profection	Entreposage à basse fembérature		du rendement.
Robuste – Spéc. 5.6	Elliepusage a basse telliperature		
Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.6.1	La Coque de Protection Robuste doit être entreposé sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une exposition à tous les environnements à basse température associés aux régions climatiques C0 et C1 (-30 °C minimum), comme le décrit la norme MIL-STD-810. Pour cette exigence, la limite inférieure de la région climatique C1 sera évaluée à -30 °C.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication contient les confirmations suivantes du soumissionnaire: a) la Coque de Protection Robuste a été testée conf. à la norme MIL-STD-810H, Method 502.7, Procedure II, ou une méthode et procédure équivalentes de la norme MIL-STD-810G; b) les résultats du test ont déterminé ce
			dui suit pour la Codue de protection

Ministère de la Défense nationale AUF EIS

			pandant at aprèc la tact
			i) aucune indication de
			changement dans les caractéristiques du matériel:
			aucun signe de dommage
			materie; iii) aucune défaillance ou diminution
			du rendement.
Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.7	Choc thermique		
Coque de Protection	La Coque de Protection Robuste doit fonctionner sans	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera
Kobuste – Spec. 5.7.1	subir une ou plusieurs defaillances pendant et apres une exposition à des conditions de changement rapide de la		respecte stifexplication contient les confirmations suivantes du
	température de l'air ambiant, comme celles qui peuvent		soumissionnaire :
	se produire pendant le passage d'un environnement		a) la Coque de Protection Robuste a
	intérieur à un environnement extérieur où la température		été testée dans un état opérationnel, et
	est extrêmement élevée (+49 °C) ou extrêmement		conf. à la norme MIL-STD-810H, Method
	basse (-30 °C).		503.7, Procedure I-C ou Procedure I-D,
			ou une méthode et procédure
	Pour cette exigence, la Coque de Protection Robuste		équivalentes de la norme MIL-STD-810G;
	n'a nécessité aucune modification physique ou		b) les résultats du test ont déterminé ce
	préparation préalable.		qui suit pour la Coque de protection
			pendant et après le test :
			i) aucune indication de
			changement dans les caractéristiques du
			matériel;
			ii) aucun signe de dommage
			materiel; iii) augus défaillance au diminution
			\simeq
Coque de Protection	Contamination par des fluides		
Robuste – Spéc. 5.8			
Coque de Protection	La Coque de Protection Robuste doit fonctionner sans	Explication on	Ce critère d'évaluation technique sera
Robuste – Spéc. 5.8.1	subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une	Rapport d'analyse	respecté si l'explication contient les
	exposition aux fiuides indiques a rappendice 5: Liste		confirmations sulvantes du
	des liuldes.		soumissionnaire : a) la Codije de protection a été testée

Ministère de la Défense nationale AUF EIS

G. i.e e.e.		e sté ce
avec tous les fluides indiqués à l'Appendice 5 et conf. à la norme MILSTD-810H, Method 504.3, à l'aide de l'Intermittent Contamination Procedure, ou une méthode et procédure équivalentes de la norme MIL-STD-810G; b) les résultats du test ont déterminé ce qui suit pour la Coque de protection pendant et après le test : i) aucune indication de changement dans les caractéristiques du matériel; ii) aucun signe de dommage matériel; iii) aucun edéfaillance ou diminution du rendement. Ou Rapport d'analyse : Ce critère d'évaluation technique sera respecté si le rapport d'analyse démontre que l'exigence est satisfaite.		Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication contient les confirmations suivantes du soumissionnaire: a) la Coque de protection a été testée dans un état opérationnel, et conf. à la norme MIL-STD-810H, Method 505.7 Procédure équivalentes de la norme MIL-STD-810G; b) les conditions climatiques A1 ont été utilisées; c) les résultats du test ont déterminé ce qui suit pour la Coque de protection
		Explication ou Rapport d'analyse
	Rayonnement solaire (rayons du soleil)	La Coque de Protection Robuste doit fonctionner sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une exposition à des rayons solaires de forte intensité associés aux régions climatiques A1 et A2, comme le décrit la norme MIL-STD-810H.
	Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.9	Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.9.1

Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.10 Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.10.1	Pluie La Coque de Protection Robuste doit fonctionner sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une exposition à une averse de pluie de 1,7 mm/min ou plus, comme le décrit la norme MIL-STD-810H.	Explication	pendant et après le test: i) aucune indication de changement dans les caractéristiques du matériel; ii) aucun signe de dommage matériel; iii) aucun défaillance ou diminution du rendement. Ou Rapport d'analyse: Ce critère d'évaluation technique sera respecté si le rapport d'analyse démontre que l'exigence est satisfaite. Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication contient les confirmations suivantes du soumissionnaire: a) la Coque de protection a été testée dans un état opérationnel, et conf. à la norme MIL-STD-810H, Method 506.6, Procedure l (Rain and Blowing Rain), ou une méthode et procédure équivalentes de la norme MIL-STD-810G; b) les résultats du test ont déterminé ce qui suit pour la Coque de protection pendant et après le test: i) aucune indication de changement dans les caractéristiques du matériel; ii) aucune signe de dommage matériel; iii) aucune défaillance ou diminution	
Coque de Protection	Humidité		du rendement.	
Robuste – Spéc. 5.11				

Annexe A, Appendice 6- Grille d'évaluation technique W8476-226530

Moisissures La Coque de Protection Robuste ne doit pas contenir de Ematériaux qui favorisent la croissance de moisissures.	Explication ou Rapport d'analyse	soumisations survantes as a large and ansignment of a large and ansignment of a large and an un état opérationnel, et conf. à la norme MIL-STD-810H, Method 507.6, Procedure II (Aggravated), ou une méthode et procédure équivalentes de la norme MIL-STD-810G; b) les résultats du test ont déterminé ce qui suit pour la Coque de protection pendant et après le test: i) aucune indication de changement dans les caractéristiques du matériel; ii) aucune défaillance ou diminution du rendement. Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication contient les confirmations suivantes du soumissionnaire: a) la Coque de protection a été testée dans un état opérationnel, et conf. à la norme MIL-STD-810H, Method 508.8, ou une méthode et procédure équivalentes de la norme MIL-STD-810H; Method 508.8, ou une méthode et procédure équivalentes de la norme MIL-STD-810G; b) les résultats du test ont déterminé ce qui suit pour la Coque de protection pendant et après le test:

Annexe A, Appendice 6- Grille d'évaluation technique

Ministère de la Défense nationale AUF EIS	ile		Annexe A, Appendice 6– Grille d'évaluation technique W8476-226530	30
			ii) aucun signe de moisissures; iii) aucun signe de dommage matériel; iv) aucune défaillance ou diminution du rendement. Ou Rapport d'analyse: Ce critère d'évaluation technique sera respecté si le rapport d'analyse démontre que l'exigence est satisfaite.	
Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.13	Brouillard salin			
Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.13.1	La Coque de Protection Robuste doit fonctionner sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une Rexposition à un brouillard salin.	Explication ou Rapport d'analyse	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication contient les confirmations suivantes du soumissionnaire: a) la Coque de protection a été testée dans un état opérationnel, et conf. à la norme MIL-STD-810H, Method 509.7, ou une méthode et procédure équivalentes de la norme MIL-STD-810G; b) les résultats du test ont déterminé ce qui suit pour la Coque de protection pendant et après le test: i) aucune indication de changement dans les caractéristiques du matériel; iii) aucun signe de corrosion; iiii) aucun signe de dommage matériel; iv) aucune défaillance ou diminution du rendement.	
Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.14	Sable et poussière			
Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.14.1	La Coque de Protection Robuste doit fonctionner sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication contient les confirmations suivantes du	

Rév.: 05

Ministère de la Défense nationale AUF EIS

AUT EIS			VV 04 / U-2 2033U
	exposition à du sable charrié par le vent et un	soumissionnaire :	
	environnement poussiéreux.	Poussière :	
	-	a) la Coque de protection a été testée	
		dans un état opérationnel, et conf. à la	
		norme MIL-STD-810H. Method 510.7.	
		Procedure I, ou une méthode et	
		procédure équivalentes de la norme MIL-	
		STD-810G;	
		b) les résultats du test ont déterminé ce	
		qui suit pour la Coque de protection	
		pendant et après le test :	
		i) aucune indication de	
		changement dans les caractéristiques du	
		matériel;	
		ii) aucun signe de dommage	
		matériel;	
		iii) aucune défaillance ou diminution	
		du rendement.	
		ŭ	
		Sable:	
		a) la Coque de protection a été testée	
		dans un état opérationnel, et conf. à la	
		norme MIL-STD-810H, Method 510.7,	
		Procedure II, ou une méthode et	
		procédure équivalentes de la norme MIL-	
		STD-810G;	
		b) les résultats du test ont déterminé ce	
		qui suit pour la Coque de protection	
		pendant et après le test :	
		i) aucune indication de	
		changement dans les caractéristiques du	
		matériel;	
		ii) aucun signe de dommage	
		matériel;	
		iii) aucune défaillance ou diminution	
		du rendement.	

Ministère de la Défense nationale

:		
١		
į		
,		
	(J)	
	EIS	
	Ш	

Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.15	Atmosphère explosive	i i i	() () () () () () () () () ()
Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.15.1	un danger dans un environnement explosif.	Explication ou Rapport d'analyse	Ce critere d'evaluation technique sera respecté si l'explication contient les confirmations suivantes du soumissionnaire: a) la Coque de protection a été testée dans un état opérationnel, et conf. à la norme MIL-STD-810H, Method 511.7 Procédure équivalentes de la norme MIL-STD-810G; b) tous les appareils ont été déconnectés et reconnectés au Radio du Combattant pendant le test; c) les résultats du test ont déterminé ce qui suit pour la Coque de protection pendant et après le test: i) aucune indication de changement dans les caractéristiques du matériel; ii) la Coque de protection ne provoque pas d'inflammation dans une atmosphère explosive air-carburant; iii) aucun signe de dommage matériel; v) aucune défaillance ou diminution du rendement. Ou Rapport d'analyse: Ce critère d'évaluation technique sera respecté si le rapport d'analyse démontre que l'exigence est satisfaite.
Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.16	Immersion dans l'eau		

ഗ
Ш
ш
\supset

on a été testée on a été testée on a été testée ethod 512.6, ou une méthode out déterminé ce protection n de actéristiques du lommage e ou diminution	chnique sera ontient les u on a été testée res suivantes de rres suivantes de orme MIL-STD- un des profils de o-wheeled eneral Minimum ns indiqué à la
Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication contient les confirmations suivantes du soumissionnaire: a) la Coque de protection a été testée dans un état opérationnel, et conf. à la norme MIL-STD-810H, Method 512.6, Procedure l (Immersion), ou une méthode et procédure équivalentes de la norme MIL-STD-810G; b) les résultats du test ont déterminé ce qui suit pour la Coque de protection pendant et après le test: i) aucune indication de changement dans les caractéristiques du matériel; ii) aucun signe de dommage matériel; iii) aucune défaillance ou diminution du rendement.	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication contient les confirmations suivantes du soumissionnaire: a) la Coque de protection a été testée conf. à l'une des procédures suivantes de la méthode 514.8 de la norme MIL-STD-810H: a. Procedure I, avec un des profils de vibrations suivants: i) Category 4 - Two-wheeled Trailer; ou ii) Category 24 - General Minimum Integrity, profil de vibrations indiqué à la ficure 5.14 RE-1.
Explication	Explication
Pendant et après une immersion dans l'eau à une profondeur d'un (1) mètre pendant au moins 30 minutes, la Coque de Protection Robuste : a) ne doit permettre aucune infiltration d'eau ou d'humidité; b) doit fonctionner sans subir une ou plusieurs défaillances.	Vibrations La Coque de Protection Robuste doit fonctionner sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une exposition aux vibrations causées par des véhicules militaires terrestres.
Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.16.1	Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.17 Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.17.1

Annexe A, Appendice 6– Grille d'évaluation technique W8476-226530

b. Procedure II, à l'aide d'un profil de vibrations décrit dans la Category 5 - Truck/trailer; b) les résultats du test ont déterminé ce qui suit pour la Coque de protection pendant et après le test: i) aucune indication de changement dans les caractéristiques du matériel; ii) aucun signe de dommage matériel; iii) aucune défaillance ou diminution du rendement. Les méthodes et procédures équivalentes de la norme MIL-STD-810G sont également acceptées.		Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication contient les confirmations suivantes du soumissionnaire: a) la Coque de protection a été testée dans un état opérationnel, et conf. à la norme MIL-STD-810H, Method 516.8, Procedure I (Functional Shock), ou une méthode et procédure équivalentes de la norme MIL-STD-810G; b) les résultats du test ont déterminé ce qui suit pour la Coque de protection pendant et après le test: i) aucune indication de changement dans les caractéristiques du matériel; ii) aucun signe de dommage matériel;
		Explication
	Chocs fonctionnels	La Coque de Protection Robuste doit fonctionner sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une exposition aux chocs attribuables aux opérations de soldats à pied.
	Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.18	Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.18.1

Ministère de la Défense nationale AUF EIS

		iii) aucune défaillance ou diminution
:		du rendement.
Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.19	Chute durant le transport	
Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.19.1	La Coque de Protection Robuste doit fonctionner sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une chute de 1,22 m.	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication contient les confirmations suivantes du soumissionnaire: a) la Coque de protection a été testée conf. à la norme MIL-STD-810H, Method 516.8, Procedure IV (Transit Drop), ou une méthode et procédure équivalentes de la norme MIL-STD-810G; b) la Coque de protection est déballé et dans un état non opérationnel sans aucun appareil connecté; c) les résultats du test ont déterminé ce qui suit pour la Coque de protection pendant et après le test: i) aucune indication de changement dans les caractéristiques du matériel; ii) aucun signe de dommage matériel; iii) aucun edéfaillance ou diminution du rendement.
Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.20	Sensibilité aux champs électriques et aux rayonnements	
Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.20.1	La Coque de Protection Robuste doit fonctionner sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une exposition à un champ électrique de 50 V/m à une fréquence variant entre 2 MHz et 18 GHz.	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication contient les confirmations suivantes du soumissionnaire : a) test conf. à la norme MIL-STD-461G, test RS103, ou une méthode et procédure équivalentes de la norme MIL-STD-461F; b) la Coque de protection a été testée dans un état opérationnel;

			c) les résultats du test ont déterminé ce qui suit pour la Coque de protection pendant et après le test : i) aucune indication de changement dans les caractéristiques du matériel; ii) aucun signe de dommage matériel; iii) aucune défaillance ou diminution du rendement.
Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.21	Contrôle d'émission (CONEM)		
Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.21.1	La Coque de Protection Robuste doit satisfaire aux exigences relatives au CONEM de la section 5.14 de la norme MIL-STD-464C. Les fréquences testées sont en dehors de la plage de fréquences de 225-450 MHz.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication contient les confirmations suivantes du soumissionnaire: a) test conf. à la norme MIL-STD-461G, test RE102, ou une méthode et procédure équivalentes de la norme MIL-STD-461F; b) la Coque de protection a été testée dans un état opérationnel; c) les résultats du test ont déterminé ce qui suit pour la Coque de protection pendant et après le test: i) aucune indication de changement dans les caractéristiques du matériel; ii) aucune signe de dommage matériel; iii) aucune défaillance ou diminution du rendement.
Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.22	Décharge électrostatique		
Coque de Protection Robuste – Spéc. 5.22.1	La Coque de Protection Robuste doit fonctionner sans subir une ou plusieurs défaillances pendant et après une exposition à des décharges électrostatiques.	Rapport d'essai	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication contient les confirmations suivantes du soumissionnaire :

Annexe A, Appendice 6– Grille d'évaluation technique W8476-226530

a) la Coque de protection a été testée dans un état opérationnel, et conf. à une des normes militaires suivantes : i) MIL STD 1686C, 5.2.2.2, Direct Contact, Operating Equipment, 4000V Hand/Metal HBM test; ii) MIL-STD-461G, test CS118, à l'aide d'une décharge de niveau 3 ou plus; iii) MIL-STD-464C, section 5.8.4 Electrical and electronic subsystems; b) la Coque de protection a été testée dans un état opérationnel; c) les résultats du test ont déterminé ce qui suit pour la Coque de protection pendant et après le test : i) aucune indication de changement dans les caractéristiques du matériel; ii) aucun signe de dommage matériel; iii) aucun edéfaillance ou diminution du rendement.			Ce critère d'évaluation technique sera respecté si le rapport d'analyse ou l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si le rapport d'analyse ou l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
			Explication ou Rapport d'analyse	Explication ou Rapport d'analyse
	SANTÉ ET SÉCURITÉ	Généralités	La Coque de Protection Robuste ne doit poser aucun risque pour la santé, l'environnement et la sécurité du système ni présenter un risque d'accident catastrophique ou critique.	La Coque de Protection Robuste ne doit présenter aucun risque critique ou catastrophique pour l'utilisateur et l'environnement avoisinant, et ce, même si des dommages ont permis une infiltration d'eau dans la Coque ou entraîné la perte de substances internes ou de matières étrangères.
	Coque de Protection Robuste – Spéc. 6	Coque de Protection Robuste – Spéc. 6.1	Coque de Protection Robuste – Spéc. 6.1.1	Coque de Protection Robuste – Spéc. 6.1.2

Ministère de la Défense nationale AUF EIS

Coque de Protection Robuste – Spéc. 6.2	Sécurité mécanique		
Coque de Protection	La Coque de Protection Robuste ne doit pas présenter	Explication on	Ce critère d'évaluation technique sera
Robuste – Spéc. 6.2.1	de bords tranchants, rugueux ou non finis.	Rapport d'analyse	respecté si le rapport d'analyse ou
			l'explication démontre que l'exigence est
			satisfaite.
Coque de Protection	Risque de contact thermique		
Robuste – Spéc. 6.3			
Coque de Protection	Les températures maximales admissibles de contact de	Explication on	Ce critère d'évaluation technique sera
Robuste – Spéc. 6.3.1	surface pour la Coque de Protection Robuste doivent	Rapport d'analyse	respecté si le rapport d'analyse ou
	être conformes à la section 5.7.6.9, Thermal contact		l'explication démontre que l'exigence est
	hazards, de la norme MIL-STD-1472G.		satisfaite.

Ministère de la Défense nationale AUF EIS

Tableau 4 : Grille d'évaluation des soumissions – Support pour Attache Poitrine

Support pour Attache	EXIGENCES PHYSIQUES		
Poitrine - Spéc. 1			
Support pour Attache Poitrine Coque de Protection Robuste – Spéc. 1.1	Taille		
Support pour Attache Poitrine – Spéc. 1.1.1	Les dimensions du Support pour Attache Poitrine de Coque de Protection Robuste doivent être compatibles avec l'AUF et au système MOLLE.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication démontre que l'exigence est satisfaite.
Support pour Attache Poitrine – Spéc. 2	EXIGENCES RELATIVES À L'INTERFACE		
Support pour Attache Poitrine – Spéc. 2.1	Le boîtier doit comporter un moyen de fixation à la sangle Molle.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication confirme que l'exigence est satisfaite.
Support pour Attache Poitrine – Spéc. 2.2	Le boîtier doit être équipé d'une chamière à friction robuste et réglable.	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication confirme que l'exigence est satisfaite.
Support pour Attache Poitrine – Spéc. 3	CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES		
Support pour Attache Poitrine – Spéc. 3.1	Généralités		
Support pour Attache Poitrine – Spéc. 3.1.1	Le Support pour Attache Poitrine de la Coque de Protection Robuste doit satisfaire à toutes les exigences de rendement de la présente spécification des exigences techniques sans subir de dommages matériels ou une diminution du rendement pendant et après une exposition à toute combinaison de conditions météorologiques et climatiques induites décrites dans la spécification des exigences techniques de la Coque de Protection Robuste.	Explication ou Rapport d'analyse	Ce critère d'évaluation technique sera respecté si l'explication confirme que l'exigence est satisfaite.
Support pour Attache Poitrine – Spéc. 4	SANTÉ ET SÉCURITÉ		
Support pour Attache Poitrine – Spéc. 4.1	Généralités		

Annexe A, Appendice 6- Grille d'évaluation technique W8476-226530

Support pour Attache	Le Support pour Attache Poitrine de la Coque de	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera	
Poitrine – Spéc. 4.1.1	Protection Robuste ne doit poser aucun risque pour la		respecté si l'explication confirme que	
	santé, l'environnement et la sécurité du système ni		l'exigence est satisfaite.	
	présenter un risque d'accident catastrophique ou critique.			
Support pour Attache	Le Support pour Attache Poitrine de la Coque de	Explication	Ce critère d'évaluation technique sera	
Poitrine – Spéc. 4.1.2	Protection Robuste ne doit présenter aucun risque		respecté si l'explication confirme que	
	critique ou catastrophique pour l'utilisateur et		l'exigence est satisfaite.	
	l'environnement avoisinant, et ce, même si des			
	dommages ont permis une infiltration d'eau dans le			
	module ou entraîné la perte de substances internes ou			
	de matières étrangères.			
Support pour Attache	Sécurité mécanique			
Poitrine - Spéc. 4.2				
Support pour Attache	Le Support pour Attache Poitrine de la Coque de	Explication on	Ce critère d'évaluation technique sera	
Poitrine – Spéc. 4.2.1	Protection Robuste ne doit pas présenter de bords	Rapport d'analyse	respecté si l'explication confirme que	
	tranchants, rugueux ou non finis.		l'exigence est satisfaite.	
Support pour Attache	Risque thermique			
Poitrine - Spéc. 4.3				
Support pour Attache	Les températures maximales admissibles de contact de	Explication on	Ce critère d'évaluation technique sera	
Poitrine – Spéc. 4.3.1	surface pour le Support pour Attache Poitrine de la	Rapport d'analyse	respecté si l'explication confirme que	
	Coque de Protection Robuste doivent être conformes à		l'exigence est satisfaite.	
	la section 5.7.6.9, Thermal contact hazards, de la norme			
	MII -STD-1472G			

	ANNEXE B, BASE DE PAIEMENT	ANNEXE B, BASE DE PAIEMENT - REMPLIE PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taxes et droits de douane non compris dans tous les tableaux)	ne non compris dans tous l	les tableaux)	
	BESOINS FI	BESOINS FERMES (tableau 1 rempli par le soumissionnaire)	Qté	Prix ferme, livraison moins de 22 semaines après l'octroi du contrat	Prix calculé
		Besoin ferme			
	1 A	AUF-EIS	1250		⇔ '
Iableau	2 A	Accessoires connexes	30		s> -
	3	Stylet	1		9
	<u>n</u>	Installation et licence de la SGSS	1		⇔ 1
	2	Matériel pour la SGSS	1		⇔ 1
	2 9	Concentrateur USB	1		\$
	Τ	Tous les blocs, 1-3, doivent être remplis pour le prix total évalué	Prix calculé total		9

	BESOINS OF	BESOINS OPTIONNELS (tableau 2 rempli par le soumissionnaire)	Qté (maximale)*	Attribution du contrat jusqu'à l'année d'option	Prix calculé - première année d'option
Tableau 2		Nota: Les besoins optionnels ne constituent pas des commandes fermes. Le Canada peut ou non demander une partie ou la totalité des articles indiques dans ce tableau. Les besoins optionnels ne représentent en aucune façon un engagement au nom du Canada. Le Canada peut demander les quantités à tout moment pendant les années d'option exercées.			
	1	AUF-EIS	2500		9
	2	Accessoires connexes	2500		⇔ 1
	3	Stylet	3720		<i>⇔</i>
	4	Installation et licence de la SGSS	4		<i>⇔</i>
	2	Matériel pour la SGSS	4		s>
	9	Concentrateur USB	30		÷
		Tous les blocs, 1-4, doivent être remplis pour le prix total évalué	Prix calculé total		9

Tableau 3	ommande de pièces de rechange optionnelles (nota : les sour ièces avec leur prix, qui sera insérée après l'octroi du contrat)	nde de pièces de rechange optionnelles (nota : les soumissionnaires doivent fournir une ventilation des avec leur prix, qui sera insérée après l'octroi du contrat)	Ωté	Prix avant la première période d'option
	Comme dête des pièces d	Comme déterminé par le responsable technique après examen de la liste des pièces de rechange recommandées	À déterminer	
1			((((((((((((((((((((
La tahl	EVA DEN TAA AVA	110/0 000¢/1 00 01/0c2 0 30c0 011/c/0	Sono o'offr	30
כל נמטו	DAD COC DOD CAG	כאמומכ ממווס וכ כממוכ מכו כ		CO
	DAM II COF NOT CAN	INC MOID IC FORIC NCT		
	Total de la section 3.0 :	etion 3.0 :		

Tableau 4	Catégorie de main-d'œuvre		Niveau d'effort (A)	Taux horaire ferme (B)	Total	
	4.1*	Heure	200			_
	4.2*	Taux horaire par catégorie de main-d'œuvre				_
		Ingénieur intermédiaire	200	\$ -	\$ -	_
		Développeur logiciel subalterne				_
		Dessinateur intermédiaire	200	\$ -	·	_
		Technologue intermédiaire	200	\$ -	\$	_
	4.3*	Total de la section 4.0 :			- \$	_
4.1* Nombre d'heui	ombre d'heures (200) utilisé pour l'évaluation des p	our l'évaluation des prix des soumissions seulement; ceci ne constitue pas une obligation de travail au nom du Canada.	au nom du Canada.			_

Demandes de travaux supplémentaires - Lorsque l'exécution satisfaisante des travaux supplémentaires approuvés, conformément aux articles de l'Accord 6 du contrat subséquent, nécessite la fourniture de matériaux, en pourcentage, seront payés à l'entrepreneur, y compris tous les frais généraux et les bénéfices, comme l'indique le tableau 5.0 cidessons.

Tablean 5.0	Majoration du coût des matériaux		
	5.1* Coût	Coût des matériaux	150,000.00 \$
	5.2* Taux	aux de majoration des matériaux	%0
	5.3* Tota	Total de la majoration (\$)	\$ -
	5.4* Tota	Total de la section 5.0:	\$
5.1* Coût des matéi	5.1* Coût des matériaux utilisés pour la comparaison des prix des soumissions uniquement.	des soumissions uniquement.	
5.2* Entrez le pourc	5.2* Entrez le pourcentage du taux de majoration des matériaux.	×	
5.3* Calculez le tota	5.3* Calculez le total de la majoration (section 5.1 X [1 + section 5.2]).	n 5.2]).	
5.4* Somme de tous	5.4* Somme de tous les éléments de la section 5.3		

Demandes de travaux supplémentaires - Lorsque l'exécution satisfaisante des travaux supplémentaires approuvés, conformément aux articles de l'Accord 6 du contrat subséquent, nécessite de la sous-traitance, les contros na sur la sous-traitance, en pourcentage, seront payés à l'entrepreneur, y compris tous les frais généraux et les bénéfices, comme l'indique le tableau 6.0 ci-dessous.

Tablean 6.0	Majoration de la sous-traitance		
	6.1*	Coût des matériaux/services	150,000.00 \$
	6.2*	Taux de majoration des matériaux/services	%0
	6.3*	Total de la majoration (\$)	5

6.1* Coût des matériaux/services utilisés pour la comparaison des prix des soumissions uniquement.
6.2* Entrez le pourcentage du taux de majoration des matériaux/services.
6.3* Calculez le total de la majoration (section 6.1 X [1 + section 6.2]) 6.4* Somme de tous les éléments de la section 6.3

Frais de déplacement et de subsistance: Lorsque l'exécution satisfaisante des demandes de travaux supplémentaires approuvées entraîne des frais déplacement et de subsistance, on remboursera à l'entrepreneur les frais raisonnablement et correctement engagés dans l'exécution des travaux. Ce remboursement se fera au prix coûtant, sans allocations pour le profit ou les frais généraux administratifs. Le remboursement sera conforme à la Directive sur les voyages du Conseil du Trésor ou aux politiques internes de l'entrepreneur, selon le montant le mons élevé des deux. Les articles applicables de la Directive sur les voyageurs », plutôt que celles qui se rapportent aux « employés »; b) les frais de repas et de véhicule privé et les frais accessoires prévus aux appendices B, C et D.

Pri	Prix total de la soumission financière évaluée	_
Total distinct to since A frame and and since Indian	•	
Total du tableau 1 (prix calcule total) Total du tableau 2 (somme des prix	?	.
totaux calculés)	•	
Total du tableau 3	s.	
Total du tableau 4	· .	
Total du tableau 5	\$.	
Total du tableau 6	\$ -	
Prix total de la soumission		
financière évaluée	<i>⇔</i> .	